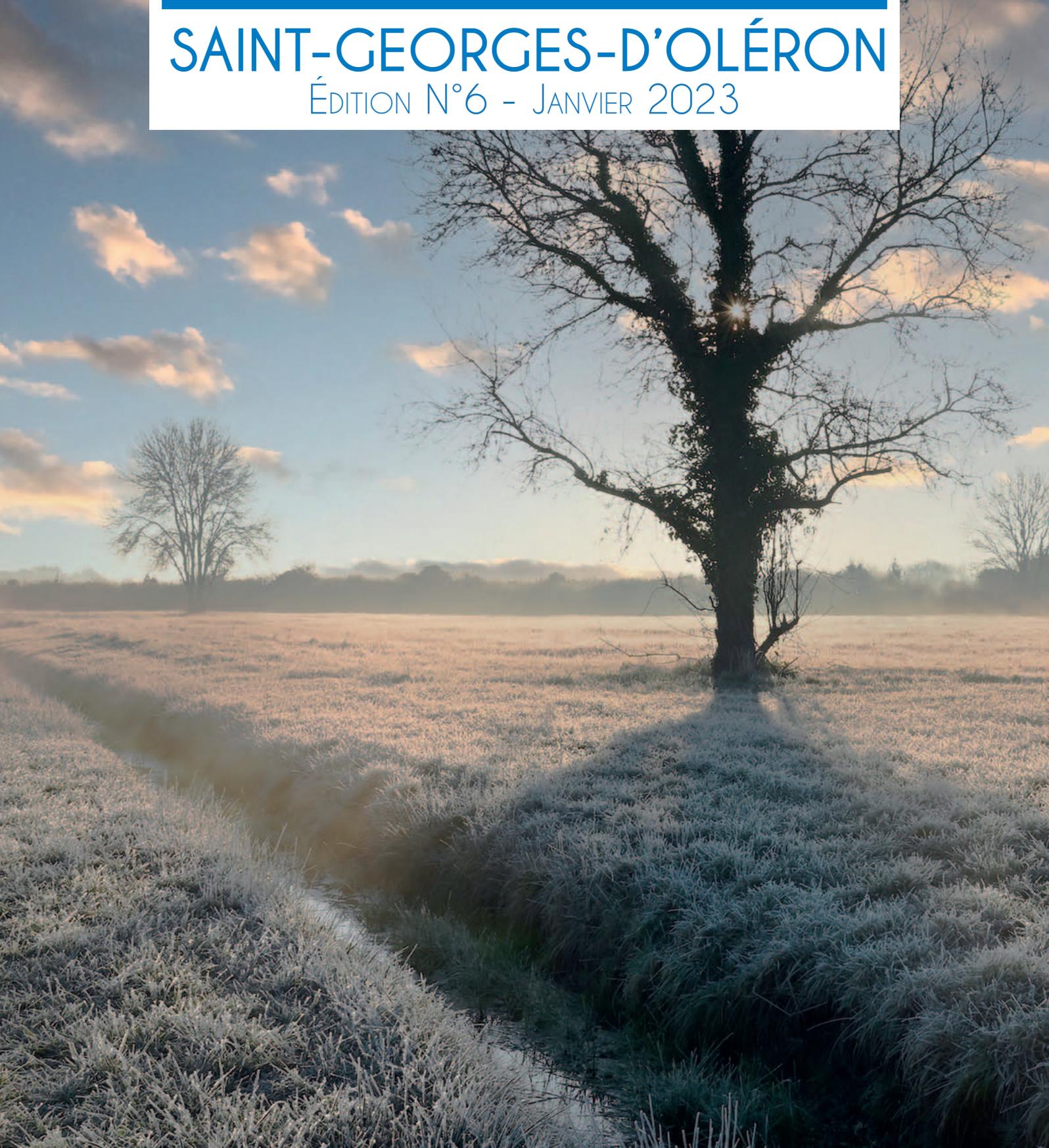




SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

ÉDITION N°6 - JANVIER 2023



Boyardville - Chaucre - Chéray - Domino - Foulerot - Le Douhet
Les Sables Vignier - L'Îleau - Notre-Dame-en-l'Isle - Saint-Georges - Sauzelle

- 04 La Mairie
12 Conseil des Sages®
14 Solidarité
16 Environnement
20 Cadre de vie
24 Enfance / Jeunesse
30 Culture
32 Patrimoine
34 Médiathèque
36 Tourisme
38 Vie Associative
46 Tribune des Élus
47 Renseignements Utiles

LES SERVICES MUNICIPAUX

Heures d'ouverture au public de la mairie du lundi au vendredi :
9h00 - 12h15 et 13h30 - 17h15

Permanence le samedi de 9 h à 12 h

Le service Cadastre-Urbanisme est ouvert au public sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredi matins (téléphone et présentiel)

Services administratifs, Service technique, Police Municipale
05.46.76.51.02

Médiathèque Médi@tlantique
05.46.75.50.14
www.mediatlantique-oleron.net

Service Enfance-jeunesse
05.46.36.25.88

CCAS
05.46.76.51.44

MARCHÉS COMMUNAUX

Toute l'année

Chéray : tous les jours sauf le lundi

En saison

Boyardville, Domino, Saint-Georges

Prochaine parution fin juin 2023

La distribution est effectuée sur l'ensemble de la commune dans les boîtes aux lettres des habitations «ouvertes». Malgré notre vigilance, des oublis peuvent avoir lieu. Nous nous en excusons d'avance et invitons les personnes concernées à se faire connaître pour les distributions futures.

LE MOT DU MAIRE



En ces premiers jours de 2023 j'adresse à chacune et chacun mes vœux les plus sincères de santé de bonheur et de joie.

Après la crise sanitaire et son lot de restrictions et de contraintes, personne n'avait prévu une guerre entre l'Ukraine et la Russie qui allait bouleverser nos convictions, notre confort au quotidien et nous contraindre aux restrictions énergétiques.

Cette nouvelle crise nous oblige à réagir, à nous adapter. Avec les élus et tout le personnel communal nous agissons pour trouver des solutions.

Notre commune dépense chaque année 200 000 euros d'électricité et 100 000€ de gaz, la prévision la plus optimiste est de multiplier par deux cette dépense. Il nous fallait prendre des mesures et revenir à l'essentiel.

Chacun chez soi réfléchit aux mesures d'économies qu'il peut mettre en place pour réduire sa facture énergétique. Nous faisons de même à la mairie. Les salles municipales « passoire énergétiques » sont fermées pour l'hiver, le chauffage est réduit à 19° dans les locaux administratifs et associatifs. Nous avons réduit l'éclairage public. Pour ne pas pénaliser la vie associative, nous avons concentré les activités sur les salles du complexe du trait d'union neuves et bien isolées.

Nous devons cependant rester positifs. Nous avons terminé l'aménagement intérieur du complexe du trait d'union, et mis en service le dojo, la salle de danse et la salle de réunion. Les travaux du parvis de l'école, de la re du cellier et des fontaines, et de nombreux dossiers de voirie ont été réalisés.

Nous continuons à curer tous les fossés pour faciliter la circulation de l'eau et éviter les inondations. L'impressionnant curage du chenal du Douhet en partenariat avec la CDC a permis de mettre à jour l'ancien « port de saint Georges ».

Des logements sortent de terre à Chéray et à Saint-Georges avec au moins une vingtaine réservée à nos actifs oléronais.

En 2023, nous allons démarrer la reconstruction du gymnase, l'isolation thermique de l'école, le démarrage du nouveau skate park. Un programme d'effacement des réseaux est en cours, pour permettre l'aménagement de nouvelles voiries.

Les espaces verts devant le chai et sur le parvis de l'école seront aménagés avec l'aide du conseil municipal des jeunes.

Nous allons vivre comme l'an dernier des événements fédérateurs comme notre grand concert classique avec Jean François Zygel et André Manoukian, le festival jeunesse IOTA et le triathlon.

Très belle année 2023

Dominique RABELLE

Maire de Saint-Georges-d'Oléron

Vice-Présidente de la Communauté de communes de l'île d'Oléron

Vice Présidente du Département de la Charente-Maritime

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Georges-d'Oléron

Imprimé à 3200 exemplaires - N°6 / 2023 - Édition de deux numéros par an.

Directrice de la publication : Madame le maire, Dominique Rabelle

Comité de rédaction et de relecture : Dominique Rabelle, Catherine Raspi, Adrien Mazerat, Fabienne Delhumeau-Jaud, Patrick Livenais, Jean-Jacques Rodrigues, Jaqueline Coussy, Corinne Lerolle, Christophe Cavel, Thierry Deniziot, Anouk Lucianaz

Conception et mise en page : Anouk Lucianaz

Imprimé par Marennes Impression - 05 46 76 75 16

Crédits Photos : Couverture © Michèle Tarassenko - ©Eric Dougé Communication - Service communication

Remerciements à tous les photographes amateurs, professionnels et aux membres associatifs.

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite



Dans l'édition et l'imprimerie, l'«ours» est un petit pavé, localisé le plus souvent au début d'un ouvrage, qui recense les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la fabrication de l'imprimé.

Restons connecté !!



www.saintgeorgesdoleron.fr



[communedesaintgeorgesdoleron](https://www.facebook.com/communedesaintgeorgesdoleron)



[saintgeorgesdoleron](https://www.instagram.com/saintgeorgesdoleron)



citykomi
Le messenger citoyen



PISTES CYCLABLES

34 623 mètres linéaires d'itinéraire cyclable géré par la communauté de communes de l'île d'Oléron

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

En Chiffres



LABELS ET CLASSEMENTS

- Station classée de tourisme
- Villes et villages Fleuris 2 fleurs
- Tourisme et handicap
- Fédération Française des Villes et Conseil des Sages ©

ZONE de LOISIRS
des PRÉS VALET
14 hectares



LINÉAIRE VOIRIE
109 km



POPULATION 2022
3 900 habitants



71 ASSOCIATIONS

sportives,
culturelles,
loisirs...



PLAGES

16 kms de côtes
35 accès plages
1 plage labellisée
Tourisme & Handicap

ÉCLAIRAGE PUBLIC
1939 candélabres



$a + b = b + a$

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

113 enfants

ÉCOLE MATERNELLE

70 enfants

SURFACES

771 ha de forêts
574 ha de marais
179 ha de dunes
2 800 ha d'espaces naturels
4 800 ha de surface communale

LES MARCHÉS

Chéray (ouvert toute l'année)
Domino
Boyardville
Saint-Georges



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

4 médecins
1 pharmacie
10 infirmiers
3 kinésithérapeutes
1 ostéopathe
1 diététicienne



7 003 RÉSIDENCES

Résidences principales :
1971 soit 28,2 % de la totalité
Résidences secondaires :
4 730 soit 67,5 % de la totalité
302 logements vacants



*chiffres de l'INSEE

TAUX IMPOSITION



Taxe Foncière / Bâti : 45,54 %
Taxe Foncière / Non Bâti : 53,42 %

20 CAMPINGS

4 723 emplacements
13 sont classés 4 et 5 étoiles



6 HÔTELS

110 chambres



PERSONNEL MAIRIE

59 titulaires à temps complet
1 titulaire à temps non complet
4 contractuels à temps complet
8 saisonniers en juillet-août





Retour sur les Cérémonies

Retour en image sur les cérémonies commémoratives du 08 mai, du 14 juillet et du 11 novembre qui se sont déroulées aux monuments aux morts de Sauzelle et de Saint-Georges.

Ces commémorations rassemblaient les autorités militaires et civiles, d'anciens combattants et portedrapeaux ainsi que les habitants venus en nombre et qui ensemble, ont rendu hommage aux morts pour la France.

Nous remercions la présence de l'Orchestre Philharmonique d'Oléron.



Cérémonie du 14 juillet



Cérémonie du 08 mai



Cérémonie du 11 novembre

INAUGURATION PLACE DU DOCTEUR CAGNARD

Le docteur Jean Paul Cagnard, né en 1924, fut le pionnier des équipes mobiles de collecte de sang et de propagande. Nous avons donc donné son nom à la place située en face de la salle qui accueille régulièrement les collectes de sang. Cela permet non seulement de se souvenir de ce médecin très attaché à Saint-Georges qui a tant œuvré pour la transfusion sanguine et le don bénévole et anonyme, mais également de mettre en avant l'importance du don du sang aujourd'hui et remercier les bénévoles de l'association des donneurs de sang oléronais pour leur engagement.



Inauguration du 20 novembre

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Une pensée toute particulière pour :

- Christiane Piquot née Verrat, notre doyenne qui s'est éteinte le 07 septembre dernier à l'âge de 103 ans.
- Monique Joubert, employée municipale durant de nombreuses années. Elle nous a quitté le 11 septembre.
- Michel Rousselot, viticulteur disparu le 24 septembre a été adjoint au maire de 1995 à 2001. Très actif dans la vie associative de la commune, il a été président du judo club de Saint-Georges et membre de l'union des associations. Il était également fondateur du Club ULM Oléronais dont il assura la présidence de 2004 à 2018.
- Guy Massé, chef d'entreprise dans l'assainissement et le terrassement nous a quitté le 03 octobre. Il était président de l'association de Chasse de Saint-Georges (ACCA).
- Patrick Poitou, agent municipal des services techniques s'est éteint prématurément le 22 novembre.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles et amis.

CÉRÉMONIE DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX SAINT-GEORGEAIS



Le 7 octobre 2022 une centaine de nouveaux Saint-Georgeais ont répondu à l'invitation de Madame le Maire et du conseil municipal.

Depuis le début du mandat, cette cérémonie n'avait pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires et nous étions tous particulièrement heureux de pouvoir renouer avec cette tradition.

C'est dans une ambiance détendue et conviviale que Madame le Maire a présenté la commune et ses particularités. Une commune très étendue, 4800 ha, des espaces naturels omniprésents, 11 villages typiques, 2 ports de plaisance, de nombreuses résidences secondaires, des marchés, une école, une médiathèque... Les adjoints et conseillers ont évoqué les réalisations et projets concernant leurs délégations.

Ils ont répondu aux questions des nouveaux arrivants, et partagé le verre de l'amitié.

Chacun est reparti avec le nouveau guide de la commune.

MISS OLÉRON - ANAËLLE TABLIER

Cette jeune Oléronaise de 17 ans a un très beau parcours au sein de l'association des Miss en Oléron.

En 2021 sur casting (cause covid) elle remporte le suffrage à l'unanimité des jurys et du public sur les réseaux et remporte le titre Miss Oléron 2020, ainsi que le prix du public.

En 2022 elle remet son titre en jeu et décide de continuer l'aventure en participant à l'élection "d'Angel Beauté Nouvelle-Aquitaine" qui a lieu à Saintes. Elle remporte le titre de la Nouvelle-Aquitaine et se qualifie pour la finale Nationale sur Paris !

C'est un parcours complet : une semaine de préparation, le passage devant le jury, l'apprentissage des chorégraphies, le test de connaissances générales et la course d'orientation.

Un programme bien chargé pour ces 22 jeunes femmes qui représentent la femme d'aujourd'hui (sans aucun critère de sélection de taille, de poids, de forme, célibataire ou mariée avec ou sans enfant).

Après 4 heures de spectacle de superbes tableaux en musique, le jury annonce le résultat et notre Oléronaise obtient l'écharpe de la 3eme Lady Angel Beauté France !



OBLIGATIONS DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (Électricité, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur la voie publique doivent être coupées par les propriétaires, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret N°87-712 du 26 août 1987).



NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral n°07-1679 du 22 mai 2007 relatif à la lutte contre le bruit
Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage. Ces travaux ne doivent pas être effectués à des heures où ils pourraient être gênants pour le voisinage, ni pendant une durée notablement excessive.



DÉPÔT SAUVAGE

Jeter ou abandonner ses déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, vous risquez une amende forfaitaire de 68 € (paiement dans les 45 jours) ou 180 € au-delà de ce délai.

A défaut de paiement, le montant de l'amende peut aller jusqu'à 450 €. Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.



ANIMAUX

Arrêté municipal n°2022-192-6.1.8 du 23 juin 2022

Du 15 juin au 15 septembre inclus, la fréquentation des plages et zones de baignade par les animaux est interdite entre 9h00 et 19h00 à l'exception des chiens guides d'aveugle et d'assistance. En dehors de cette période d'interdiction, la présence de chiens, chevaux et autres animaux sur les plages est autorisée.

Petit rappel : le ramassage des excréments est une obligation pour tous les propriétaires d'animaux.

Arrêté municipal n°2013-1 du 4 octobre 2013

Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Les animaux domestiques trouvés en divagation sur la voie publique seront saisis et mis en fourrière.



CAMPING-CAR

Arrêtés municipaux du 15 juillet 1997 et 82-08 du 23 juin 2008

- Le stationnement des véhicules habitables et de type « camping-car » est autorisé dans la limite du droit d'usage normal, à l'intérieur de l'agglomération, sur les emplacements réservés au stationnement des véhicules et situés le long des voies et places publiques ainsi que sur les aires et dans les parcs de stationnement public sauf entre 23 heures et 7 heures du matin.
- Entre 23 heures et 7 heures du matin, le stationnement des véhicules habitables et de type « camping-car » est autorisé sur les sites suivants du territoire communal : parking dit du marché de Chéray et parking de la zone de loisirs des Prés Valet (côté skate-park).



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Arrêté municipal N° 2020-197 du 16 septembre 2020

Il est interdit de fumer aux abords des écoles élémentaires et maternelles du groupe scolaire du Trait d'Union situé 630 avenue du Trait d'Union et 282 rue du Cellier – Chéray



FEUX A L'AIR LIBRE

Arrêté préfectoral N°20EB767 du 2 décembre 2020 réglementant l'usage du feu

• Sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime, il est interdit pour les particuliers de fumer, de porter ou d'allumer du feu (méchouis, grillades, barbecue sauvage...), y compris sur les terrains privés, à l'intérieur ou jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et forêt. Cette interdiction s'applique également aux usagers des voies publiques traversant ces terrains.

• **Pour lutter contre la pollution de l'air et limiter le risque d'incendie, le brûlage de déchets à l'air libre ou en incinérateur individuel est interdit toute l'année sur l'ensemble du département. Cette interdiction s'applique à tous les déchets des particuliers, des professionnels et des collectivités locales.**



Retrouvez tous les arrêtés sur le site internet de la commune :

www.saintgeorgesdoleron.com

ÉTAT CIVIL 2022



16
NAISSANCES



33 MARIAGES
14 PACS



98
DÉCÈS



4
CHANGEMENTS DE NOMS
1
CHANGEMENT DE PRÉNOM

Un Triathlon Saint-Georgais

Dimanche 2 octobre dernier, la commune de Saint-Georges-d'Oléron était très heureuse et fière d'accueillir et de coorganiser avec 3 athlètes passionnés le premier Triathlon Oléronais.

Très heureuse mais également un peu inquiète au vu de l'ampleur du travail et de la mobilisation demandée pour une telle manifestation... Soutenus par vos nombreux encouragements, nous avons relevé le défi et nous pouvons aujourd'hui dire que cette journée fut une réussite.

Mais tout cela n'aurait été possible sans le concours d'un grand nombre d'entre vous. Nous en sommes conscients et nous tenons encore une fois à vous remercier pour votre temps et votre implication dans ce projet. Alors merci à celles et ceux qui ont œuvré dans l'ombre et sans qui ce triathlon n'aurait pas été possible. Merci aux 110 bénévoles positionnés aux différents points stratégiques, merci à l'association de motards qui a véhiculé les arbitres sportifs, aux pêcheurs du Douhet qui ont encadré l'épreuve en mer. Merci également au Club Vidéo de Saint-Georges-d'Oléron et à Laurent Aumonier (Sky Eyes) pour leurs différentes prises de vues. Merci à Oléron Propre pour la gestion des déchets, aux cavaliers d'Oléron pour le prêt du terrain servant de parking, à M. Michaud pour le prêt de tivolis. Merci aux agents du service technique mobilisés qui ont su répondre à toutes les attentes avant, pendant et après la course, à la police municipale pour la sécurité des athlètes et de la population. Merci au comité des fêtes et aux food-trucks qui ont été très appréciés sur le village d'arrivée. Enfin, merci à l'ensemble des spectateurs qui ont encouragé les 250 triathlètes tout au long du parcours.



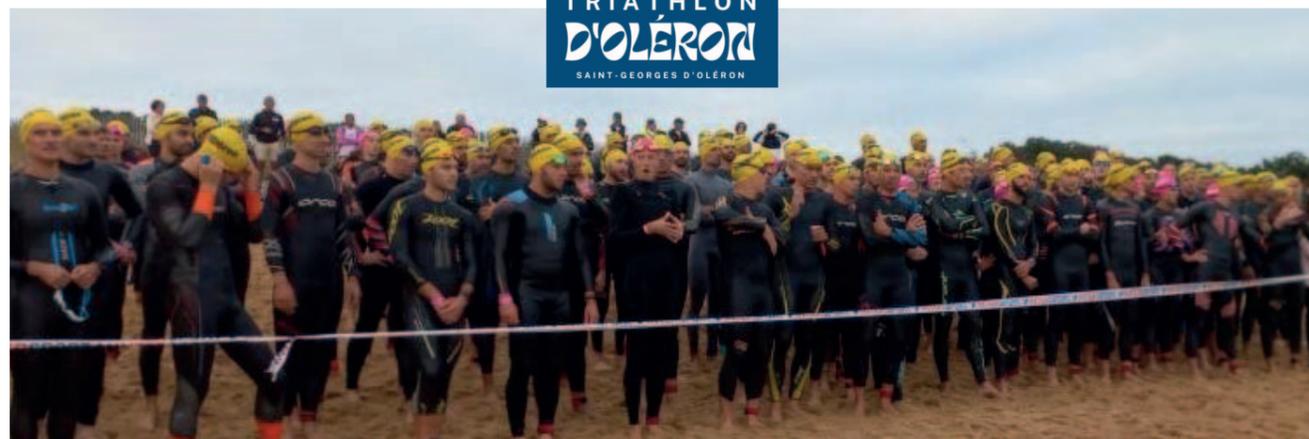
Bref merci à tous !

Les différents commentaires reçus à l'issue de la manifestation nous encouragent à réitérer cette initiative l'année prochaine. Nous avons également pris en compte les remarques et suggestions qui nous ont été faites afin d'apporter les améliorations nécessaires.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 8 octobre 2023 pour la deuxième édition du Triathlon d'Oléron et vous l'aurez compris, nous aurons besoin de vous.

Petites nouveautés pour 2023, les formats de courses seront plus nombreux afin de faire découvrir cette discipline au plus grand nombre, sportifs aguerris ou non.

Retrouver toutes les informations sur le site internet de l'évènement
www.triatlondoleron.com



La campagne de sensibilisation pour la lutte contre le cancer du sein a débuté le 1 octobre. 5300 cas sont dépistés chaque année entraînant 8% de décès. C'est pourquoi cette année encore la Ligue contre le cancer, les particuliers, les professionnels, les associations se sont organisés pour sensibiliser les femmes au dépistage et pour récolter des fonds pour la recherche.

La communauté de communes et la commune de Saint-Georges-d'Oléron ont organisé la 4ème édition de la boucle rose au Prés Valet le samedi 08 octobre. Le soleil était au rendez-vous.

Des food-trucks étaient présents pour assurer la restauration. Les commerçants du marché de Chéray ont vendu des produits roses au profit de la ligue contre le cancer.

Le village prévention a rassemblé des stands d'information animés par des professionnels, des ateliers bien-être et des activités sportives comme le rugby ou le pilate.

Un atelier vélo organisé par la Maison de Santé Pluridisciplinaire du nord de l'île d'Oléron a permis de récolter des fonds pour l'Institut du sein de La Rochelle. Tous les dons récoltés par la communauté de communes et la commune de Saint-Georges seront reversés à la ligue contre le cancer-comité 17.

"Défi d'Elles" association de femmes qui participent à des raids course, kayak et vélo a accompagné cette manifestation en prenant le départ de leur course vers Chassiron.

550 marcheurs étaient réunis pour 2 marches de 9 km et 4 km organisées par l'association Oléron Rando. C'est dans une ambiance chaleureuse et familiale que s'est déroulée cette marche. A l'arrivée des bénévoles attendaient les marcheurs pour un petit goûter sous les notes de musique du groupe Dune Cover Band très apprécié de tous.

Un grand merci aux commerçants du Marché de Chéray qui ont cette année encore répondu présents.

Et pour conclure n'oubliez pas « Le dépistage est une assurance contre le cancer du sein ». Faites vous dépister !





Le Conseil des Sages

En février 2021 la commune de Saint-Georges-d'Oléron s'est dotée d'un Conseil des Sages® (cf. délibération n°1-2021 du 22 février 2021), affilié à la Fédération française des Villes et Conseil des Sages® : www.fvcs.fr, laquelle compte actuellement 130 communes affiliées (rappel : le nombre des communes en France s'élève à environ 35 000).

2022 a été une année pleine pour le Conseil des Sages® de Saint-Georges-d'Oléron :

- Travaux réalisés tout au long de l'année dans le cadre des 3 commissions mises en place en 2021 (cf. Bulletin municipal n°5, pp :28-29) : réunions régulières d'échanges, sorties de terrain dans les villages, sur le territoire et auprès des associations ;
- Suivi en septembre d'une formation thématique concernant le littoral ;
- Participation en octobre à Panazol (Haute-Vienne) au congrès national des Villes et Conseil des Sages ;
- Réalisation en décembre de l'assemblée plénière annuelle du Conseil des Sages® de Saint-Georges-d'Oléron.

A partir de ces événements on se propose de revenir sur quelques points forts des activités conduites en 2022.

FORMATION DES CONSEIL DES SAGES® À L'ENVIRONNEMENT LITTORAL

Les 15 et 16 septembre dernier, la Fédération française des Villes et Conseils de Sages (FVCS) et l'Association Rivages de France (www.rivagesdefrance.org/) ont organisé en Charente Maritime un séminaire de sensibilisation et formation des Conseils des Sages aux enjeux environnementaux pour les zones littorales.

Les objectifs de ce séminaire étaient : d'acquérir les connaissances relatives au fonctionnement des écosystèmes littoraux ; de comprendre le rôle des espaces naturels et leurs bénéfices pour les territoires ; d'identifier les actions de sensibilisation susceptibles d'être portées auprès du public et des élus.

La large palette de spécialistes impliqués dans cette formation a permis d'atteindre les objectifs, à la grande satisfaction des Sages.

5 communes ont répondu présent à cette offre : Bourcefranc-Le Chapus, Échillais, Saint-Georges-

d'Oléron, Saint-Laurent-de-la-Prée, Soubise. Et 4 membres (Josette Lazare, Anne-Marie Lefevre, Dominique Renaud et Olivier Schmitt) du Conseil des Sages de Saint-Georges-d'Oléron ont ainsi participé à cet événement organisé sur 2 jours, avec des visites de sites : Fosses de la Gardette - Marais de Brouage - Plage de Saint-Froult.



CONGRÈS NATIONAL FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLES ET CONSEIL DE SAGES

(13-15 octobre à Panazol, Haute-Vienne)

Ce congrès de Panazol a correspondu à un moment de passage de témoin entre 2 présidents, et de publication du Livre Blanc de la Fédération française des Villes et Conseils de Sages®.

A ce congrès ont participé 17 villes et villages de France, représentés par leurs Conseils des Sages, pour un total de 126 participants (élus et Sages).

S'agissant de la Charente-Maritime, 4 communes ont fait le déplacement : Dompierre-sur-Mer, Echillais, Rochefort, Saint-Georges-d'Oléron). Pour Saint-Georges d'Oléron, 4 membres ont participé au congrès : Pascal Klein, Josette Lazare, Dominique Renaud, Denise Sobieraj.

Outre les exercices habituels (rapports moral, d'activité et financier ; candidatures au bureau et élections ; perspectives proposées par la nouvelle équipe), le congrès a été l'occasion de présentation de « fiches actions » réalisées par les Conseils de Sages des Villes et Villages qui le souhaitent ou étaient suffisamment avancés dans leurs travaux.

L'occasion aussi d'échanges fructueux entre membres, facilités par une ambiance chaleureuse et une organisation de qualité.



©Eric Douçé Communication

La date et le lieu du congrès 2023 sont déjà connus : du 19 au 21 octobre à Rochefort.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ANNUELLE

(6 décembre 2022, Salle Le Chai)

Cette réunion, présidée par Dominique Rabelle, Maire de Saint-Georges-d'Oléron, en présence de Michel Gaillot, ancien-président de la FVCS, a été préparée par le Conseil des Sages® de Saint-Georges d'Oléron sous la houlette du secrétaire Pascal Klein et de la secrétaire adjointe Josette Lazare, avec le concours de la commune.

Le point fort de l'ordre du jour a été la présentation par les Sages d'une première synthèse des travaux réalisés, tout au long de l'année, dans chacune des trois commissions thématiques.

On retiendra :

- Que les membres de la Commission « Villages » (rapporteur : Gérard Delsuc) ont centré leur attention sur les conditions de l'amélioration de la sécurité routière aux entrées et sorties de villages, question préoccupante pour nombre d'administrés ;
- Que c'est la proposition d'un nouveau « circuit découverte du sel » autour de Sauzelle qui est l'élément le plus remarquable des travaux réalisés par la Commission « Patrimoine » (rapporteur : Bernard Verrat) ;

- Que s'agissant de la Commission « Vie associative, sportive et culturelle » (rapporteur : Dominique Renaud), un diagnostic a été porté (à partir d'un questionnaire envoyé aux associations) sur l'offre et les moyens mis à disposition par la commune, et les formes de communication utilisés ;
- Que les travaux de ces trois commissions pourront connaître un prolongement sur 2023 pour finalisation. Un retour a ensuite été effectué à la fois sur la formation de septembre et le congrès d'octobre.

Après les questions diverses, la réunion plénière s'est achevée par un verre de l'amitié.





Le Noël de nos Aînés

COLIS DE NOËL ET SPECTACLE DE MAGIE

Cette année encore, nos aînés ne sont pas oubliés pour Noël et nous avons voulu leur offrir un ensemble de mets festifs. Une nouvelle fois, nous avons cherché à mettre en avant nos producteurs locaux et faire découvrir les produits de notre terroir.

Ainsi, dans un sac en tissu décoré d'un joli dessin de Noël confectionné par les enfants de l'école, on découvre un pot de grillon charentais, un pot de saumon à l'aneth médaillé de la Villa Marthe (la Cotinière), un sachet de fleur de sel du Cristal du saunier (La Saurine), un pot de confiture de fabrication artisanale à base de fruits non traités (Les vergers de Domino ou Le Jardin de la Josière à Chaucre), un gâteau des Marais (spécialité de la boulangerie des Lys à Chéray), un ballotin de chocolats fourni par la COOP de Saint-Georges-d'Oléron et Carrefour Contact à Chéray et pour finir, une tisane de verveine Bio de la p'tite Chaucrine (Les Herb'io Aromatiques).



Ce colis gourmand a été remis le 18 décembre dernier à l'issue d'un après-midi spectacle de magie présenté par Edi Cappera. Les personnes n'ayant pas pu se déplacer ont reçu la visite des élus, venus leur apporter avec plaisir.



Repas de Noël du foyer logement

BILAN ACTION - MA MAISON A'VENIR

Les chiffres sont bien réels, près d'une personne âgée sur trois est victime d'une chute à son domicile et notre commune n'échappe pas à la règle ! Le soutien à domicile des personnes est pour nous un véritable enjeu, c'est pourquoi nous avons mené une campagne de sensibilisation en faisant intervenir les professionnels de ReSanté-Vous.

Le jeudi 22 septembre sur la place du marché de Chéray, vous avez pu apercevoir le camion «Ma Maison Avenir». Un ergothérapeute et un chargé de prévention étaient présents pour vous présenter la multitude de dispositifs qui existent aujourd'hui afin de vous aider au quotidien dans votre maison. Vous pouviez y découvrir des «trucs et astuces» pour la vie de tous les jours et essayer des petits objets pratiques tels qu'un ouvre-bocal électronique, un téléphone et une tablette adaptés ou encore un enfile-bas et un rehausseur de prises. Plus d'une trentaine de personnes ont été accueillies.

Cette action financée dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du département de la Charente-Maritime était entièrement gratuite.

Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à contacter le CCAS



Centre Communal d'Action Sociale

875 Avenue du Trait d'Union
17190 Saint-Georges-d'Oléron

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et sur rdv de 13h30 à 18h00

Standard Téléphonique : 05.46.76.51.44

résidence autonomie du parc, banque alimentaire, portage de repas

Domiciliations et Demandes de logements sociaux : 05.17.81.09.12

Dossiers APA : 05.46.77.74.65

Assistants Sociales du Département : 05.46.47.00.68



— DEUX CHARENTES - DEUX-SÈVRES —

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez mettre en location ou vous souhaitez réaliser un investissement locatif en cœur de village.
Vous êtes peut-être inquiets face aux difficultés que vous pourriez rencontrer quant aux travaux à effectuer, aux éventuelles dégradations, aux risques d'impayés et de vacance locative....

Plutôt que de vous décourager devenez propriétaire solidaire avec Habitat et Humanisme !

Confiez-nous votre logement et bénéficiez de nombreux avantages :

- la sécurité et la tranquillité : Habitat et Humanisme se charge de la gestion locative (recherche des locataires, perception des loyers, remise en état après d'éventuelles dégradations,...), suivi régulier des familles par nos accompagnants
- une réduction d'impôt jusqu'à 65% du revenu brut avec les récentes mesures gouvernementales « Loc'Avantages »
- si votre logement nécessite une rénovation (travaux d'isolation thermique par exemple), vous avez la possibilité de valoriser votre patrimoine avec des travaux soutenus financièrement par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH)

Vous manifesterez ainsi votre solidarité avec les nombreuses personnes en recherche de logements abordables, soutenues par l'Association Habitat et Humanisme.

N'hésitez pas si vous êtes intéressés à nous contacter : Antenne d'Oléron d'Habitat et Humanisme (contact et adresse)

A l'automne 2021 Habitat et Humanisme Charente Maritime a ouvert 10 logements à loyer modéré (4 réhabilités et 6 neufs) au cœur de St Georges d'Oléron pour loger et accompagner 10 familles à petits moyens.

Depuis plus de 35 ans pour répondre à l'exclusion et à l'isolement des personnes à faibles ressources, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et du rétablissement des liens sociaux. Résolument tourné vers l'innovation Habitat et Humanisme a développé des outils économiques à vocation sociale pour mener à bien son action, en particulier la Foncière Habitat et Humanisme qui mobilise de l'épargne solidaire au profit de la construction de logements sociaux.

De plus au travers du dispositif PROPRIÉTAIRES SOLIDAIRES de nombreux propriétaires privés nous d'ores et déjà fait confiance. Aujourd'hui l'Association dispose de plus de 9000 logements à travers la France dont plus de 4000 confiés par ces propriétaires solidaires.

Rejoignez ces propriétaires qui nous font confiance !



La semaine verte 2023, 2ème édition

L'année dernière la semaine verte a rencontré un vif succès. Des ateliers aux conférences proposés à la Médiathèque, des différentes balades nature jusqu'à la bourse aux plantes, c'était une semaine de sensibilisation et de découverte.

Pour cette deuxième édition qui aura lieu du 10 au 18 avril 2023 plusieurs ateliers seront proposés à la médiathèque comme par exemple : confection d'oyas, la création d'un papier ensemencé, atelier floral ... mais aussi une rencontre avec Anne Richard, guide botaniste qui connaît à la perfection les plantes sauvages comestibles dans notre commune.

Durant cette semaine plusieurs expositions seront proposées à la Médiathèque. «L'eau pour tous, tous pour l'eau», «Les plantes alimentaires» et «Protéger la biodiversité».

Bien évidemment, vous pourrez partir à la découverte de notre musée numérique Micro-folie qui proposera des événements en lien avec la nature tels que « L'arbre aux voyelles ».

Mais ce n'est pas tout, face aux retours très positifs des balades de l'été dernier, nous proposerons différentes sorties nature. Une en forêt avec l'Onf et une sortie avec la cheffe d'écluse des Sables-Vignier. Ces balades sont aussi l'occasion d'en apprendre un peu plus sur ces espaces naturels sensibles qu'il faut continuer de protéger.

Une opération avec l'association Oléron propre sera organisée afin de nettoyer un site mais aussi et surtout de sensibiliser la population sur les déchets.

Une bourse aux plantes organisée par le GEDAR (Groupe d'Échanges, de Développement Agricole et Rural) viendra clôturer cette semaine verte le dimanche 16 avril.

Vous retrouverez très prochainement à l'accueil de la mairie le petit guide consacré à cette semaine verte.



LE PARVIS DE L'ÉCOLE

Suite aux travaux de voirie, des espaces ont été créés le long des habitations afin de pouvoir y planter des arbres et des arbustes et tout le parvis de l'école est à aménager. Pour cela, les élus et les responsables des différents services de la mairie, ont pris contact avec



À VOS ARBRES, PRÊTS, PLANTEZ !!

Objectif 120 arbres (30 par an) ! Tel est l'objectif que nous nous fixons chaque année.

Plus que jamais, l'arbre et la végétation ont leur place dans nos villes. Nous l'avons tous constaté cet été avec des journées très chaudes, nous recherchons tous l'ombre des arbres lorsque nous étions en extérieur.

Plusieurs études le montre, la différence de température entre un espace bitumé et un espace végétalisé est très importante.

C'est pourquoi, avec l'aide de nos différents partenaires, nous réfléchissons à créer des îlots de fraîcheur partout où ce sera possible. Nous laisserons de plus en plus de place dans nos futurs projets aux arbres pour en planter un maximum.

Nous travaillerons sur le programme EVA17 (Entretien et valorisation de l'arbre). Ce dispositif est une aide à la plantation d'arbres pour la restauration des paysages ruraux.

Nous avons déjà répertorié quelques lieux pouvant recevoir des arbres, l'objectif sera pleinement rempli. Nous vous tiendrons informé des plantations dans le prochain bulletin municipal.



le paysagiste de la CDC pour faire inscrire notre projet dans le cadre du fonds de concours dédié (Le fonds de concours est un outil de péréquation financière adopté par le conseil communautaire le 8 juillet 2021. Il permet aux communes d'être accompagnées financièrement par la Communauté de communes, à hauteur de 30% par projet éligible et ce dans la limite de 30 000 € par projet).

Voici le projet : création de plusieurs espaces verts sécurisés avec pour certains des structures hautes et des plantations d'arbres et d'arbustes, d'un espace jardin pédagogique avec des arbres fruitiers, des petits fruits et des carrés potagers.

L'espace à l'ombre des pins, recevra des jeux d'agilités, d'équilibre, mais aussi un coin détente autour du puit. Les espaces seront conçus de manière à ce que les enfants puissent déambuler, jouer, courir en toute sécurité dans un lieu végétalisé.

LES CHANTIERS 2023



• L'espace vert face au Motel Saint-Georges

Situé à l'intersection de la route de Saint-Pierre et de la rue des Trois Chapons il est aussi le dernier espace vert que nous rencontrons lorsque nous quittons Saint-Georges.

Cet espace sera réaménagé avec une mise en valeur du puit, un paillage au sol naturel et des plantes arbustives vivaces et résistantes viendront végétaliser l'espace.

• L'espace vert du pôle sportif et culturel du Trait d'Union

Tout comme celui de l'école, ce projet s'inscrira dans le fonds de concours de la Cdc.

Concernant le projet : création d'un espace engazonné devant la salle le chai. Il servira pour la déambulation des enfants et des adultes mais aussi de zone où les gens pourront s'asseoir pour écouter des spectacles, regarder des animations proposées en extérieur.

Devant le pôle sportif, un paillage recouvrira la terre sur les bords et un massif de végétaux arbustifs sera créé dans le milieu avec une végétation douce permettant de mettre en valeur les magnifiques arches de ce bâtiment.

• L'espace vert rue de Ponthezière

Il sera nettoyé en taillant les arbustes, en enlevant ceux en fin de vie et en enlevant les dalles béton. A l'opposé du pin, un arbre viendra trouver sa place, le sol sera paillé, et quelques plantations compléteront l'espace.

• Les Prés Valet

Quelques arbres et arbustes seront plantés le long du grillage côté skate parc afin de combler les trous tout en favorisant la biodiversité et en y intégrant des arbustes à baies comme l'arbusier.

• Les plantations rue du cellier et rue de la Fontaine

Le service espaces verts a réalisé les plantations d'arbustes et de plantes vivaces dans ces 2 rues.

Ce sont donc des végétaux persistants qui ont pris place, ainsi que trois arbres.

En chiffres...

Le service Espaces Verts se compose de 7 agents et gère la tonte et l'entretien de :

- 50 000 m² de gazon,
- 500 m² d'espaces fleuris,
- 3 000 m² d'espaces végétalisés
- 17 000 m² de parkings verts.

JE VÉGÉTALISE MON PIED DE MUR



Résidents permanents ou secondaires, nous vous invitons à semer des fleurs dans les fissures existantes au sol et au ras des murs qui bordent vos maisons (si l'espace le permet) afin d'embellir les rues, les villages et de limiter la pousse des herbes spontanées.

Les inscriptions seront ouvertes sur présentation d'un justificatif de domicile à partir du 15 février 2023.
(Accueil de la Mairie)

Après validation de votre candidature, un sachet de semences vous sera donné.

DES NOUVELLES HABITANTES À SAINT-GEORGES

Suite à l'engagement des clubs ROTARY de France et de Belgique de s'engager pour la défense de l'environnement en créant une action pour soutenir les insectes pollinisateurs (abeilles principalement) peu de personnes auraient crues que pas moins de 50000 rosiers seraient distribués sur tout le territoire.

La commune de Saint-Georges a bien évidemment répondu positivement à cet appel en achetant des rosiers très florifères pour attirer les demoiselles. Ils sont plantés dans différents massifs de la commune. Cet achat a permis au clubs ROTARY de fournir plusieurs centaines de ruches, des pièges à frelons asiatiques et des hôtels à insectes à plusieurs collectivités et écoles mais aussi de trouver des apiculteurs pouvant prendre soin des abeilles.



Ainsi 3 ruches viennent d'arriver sur la commune. Elles sont confiées aux membres du conservatoire de l'abeille noire puisque Saint-Georges est la plus grande zone sanctuaire d'Oléron.

Favoriser le fleurissement, le respect de notre environnement et la biodiversité, tels sont les maîtres mots pour l'équipe municipale.

LES COMPOSTEURS PARTAGÉS

Concernant la politique de réduction des déchets, dans le cadre de son mandat d' élu communautaire, Adrien Mazerat a validé avec les services techniques de la commune et de la communauté de communes, 2 nouveaux emplacements :

- Parking du marché de Domino.
- Parking vert en allant vers le cimetière.

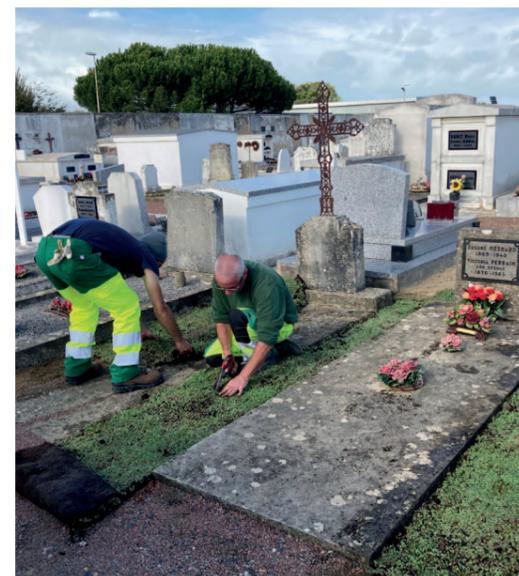
C'est donc 7 composteurs partagés qui sont accessibles sur la commune. Ces composteurs sont gérés par des agents de la communauté de communes avec si besoin l'intervention d'agents des services techniques.

Vous pouvez également équiper votre foyer d'un composteur individuel. Pour cela rien de plus simple, rendez-vous dans la rubrique environnement du site de la communauté de communes :

www.cdc-oleron.com



LA VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



Depuis plus d'un an le cimetière change peu à peu de couleur. Les allées qui jadis furent recouvertes d'un épais gravier rouge deviennent progressivement des allées de verdure. Suite à l'arrêt des traitements chimiques, les agents du service technique utilisent de nouvelles méthodes pour entretenir ce lieu de souvenirs et de recueillement. A ce jour tout l'ancien cimetière bénéficie d'allées engazonnées. Réalisé mi-novembre, le semis a progressivement poussé pour prendre la place des graviers.

Les agents ont également installé un tapis de sédums (plante grasse) entre les tombes pour limiter les adventices (mauvaises herbes) et ils ont semé des graines de type « jachères fleuries ». Désireux de connaître les possibilités pour planter des arbres supplémentaires mais aussi pour paysager ce lieu, nous avons fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en octobre. Nous avons échangé sur nos besoins, nos projets, nos envies afin que la paysagiste puisse nous donner un plan pour les prochaines étapes de végétalisation.



En conclusion, depuis la fin d'année 2022, la totalité des allées secondaires du vieux cimetière sont engazonnées, N'ayez craintes, il y a très peu de chance de rencontrer des vipères aspics, des couleuvres à collier vert ou jaune d'Esculape. Vous pouvez tout simplement venir vous recueillir sur les tombes de vos défunts dans un lieu végétalisé.

Nous vous rappelons également que l'entretien de sépultures et des caveaux reste à la charge des familles et que depuis le mois de décembre, le service Etat Civil, a entamé une nouvelle constatation des concessions à l'état d'abandon.

CONCESSIONS À L'ÉTAT D'ABANDON

Des concessions à l'état d'abandon font actuellement l'objet d'une procédure de reprise. Vous pouvez consulter la liste en mairie et sur le site internet de la commune. Ces concessions sont identifiables grâce à des petits panneaux posés sur les tombes en mauvais état.

Les ayants droit ou successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant sont invités à se présenter en mairie et les remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible.

L'entretien et la bonne tenue des sépultures est obligatoire.

La loi définit que nous devons « décence, respect et dignité aux défunts ».

Il n'existe plus sur la commune de Saint-Georges-d'Oléron de concessions perpétuelles mais des concessions trentennaires renouvelables. Si au bout de 32 ans, la famille n'a pas renouvelé la concession, la municipalité la reprend pour une nouvelle sépulture.



Exemple de concession à l'état d'abandon



Pour une mobilité douce...

RUE DU CELLIER ET RUE DE LA FONTAINE

Les travaux entrepris fin juin et durant tout l'été ont été une contrainte nécessaire pour permettre de rénover et sécuriser les enfants à l'entrée de l'école.

Le marquage au sol pour sensibiliser les automobilistes vient compléter la signalisation verticale par panneaux.

Un cheminement en chaucidou (partage de la voirie avec les cyclistes) est également en place côté rue de la fontaine, cet espace relie la piste du trait d'union ainsi que celle des près valet.

La mise en place de trottoirs et cheminement PMR, donne également aux piétons la liaison sécurisée aux personnes à mobilité réduite au marché de Chéray sur toute la rue du cellier. Une deuxième tranche rue de la fontaine est à l'étude pour fin 2023 – été 2024 qui reliera les Hautes Forges.



Cheminement en «Chaucidou»

Qu'est-ce qu'un chaucidou ?

Le terme « Chaucidou » est une contraction de l'expression « Chaussée pour les circulations douces » et permet de faciliter la circulation des voitures et des cyclistes.

il s'agit d'une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs avec un marquage au sol adapté aux cyclistes. Elle permet à la fois de sécuriser la circulation des cyclistes mais aussi de faire ralentir la vitesse des automobilistes. Ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur le côté lorsqu'ils sont amenés à croiser un autre automobiliste mais en cédant la priorité aux cyclistes.



CANAL DU DOUHET

Dans le cadre de la continuité de curage des fossés de la commune entrepris depuis deux ans, pour finaliser cette action nous avons sollicité la communauté de communes pour un curage au fond du canal du Douhet qui évacue les eaux pluviales de : Saint-Georges, de Chéray, des Quatre Moulins et des Hautes Forges ainsi que Notre-Dame-en-l'Isle.



Avant le curage



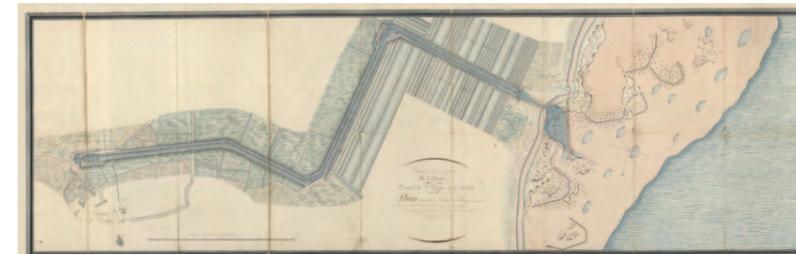
Après le curage

Cette opération nous a permis de découvrir les vestiges de l'ancien port de Saint-Georges d'où partaient les tonneaux de vin.

A cette époque par la loi du 21 juin 1838, l'Etat alloue la somme de 200 000 francs (ancien) pour la construction du canal d'une largeur de 8 mètres avec une profondeur de 4 mètres pour permettre aux navires l'acheminement du vin et ravitaillement.

L'achèvement de cet ouvrage en 1842 après les travaux sur 4 années a pu ainsi donner aux habitants un débouché économique pour la viticulture et aux saulniers une meilleure gestion des marais salants au niveau de l'actuel quai des douaniers.

La réhabilitation de l'ancien port constituera un ouvrage patrimonial et culturel pour la commune, qui a demandé auprès des archives départementales une recherche de documentation complémentaire.



Une recherche archéologique est également demandée auprès des services du département, une première visite sur site s'est tenue en septembre pour une évaluation par un archéologue expert.



TEAUX



BILAN DES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2022

• Carrefour de la justice - 6 929,54€



Réparation pluvial - Traversée de route

• Chemin du puits doux - 29 682,45€



Reprise complète de la voirie, mise à niveau des regards de pluvial, revêtement en bi couche

• Rue de la Corderie - 26 214,68€



Remise en état du trottoir, pose de caniveau et reprofilage de la voirie

• Chemin des beaux noms - 8 455,20€



Reprise complète de la voirie

• Route de la Josière - 72 748,80€



Reprise complète de la voirie

• Chemin la Coinderie VC 27 - 5 108,16€



Stabilisation par pose de bordure et reprofilations de l'entrée du chemin et stabilisation en bi couche

• Canton du Tilleul - 5 963,22€



Reprise du pluvial, reprofilage du canton et stabilisation en bi couche blanc

• Trottoir marché de Boyardville - 8 403,60€



Pose d'un trottoir surélevé pour sécuriser le circuit hydraulique et éviter les inondations du box du marché

• Écluse route de la Blanchardière - 19 719,48€



Dépose de l'écluse provisoire, pose d'une écluse en dur, reprofilage de la voirie

• Protection de l'arbre sculpté de Chaucre - 8 956,56€



Consolidation par la pose de bordure et reprofilage de la voirie

PROGRAMME 2023

Des travaux de voirie vont jaloner l'année 2023, et différents secteurs de la commune seront concernés. Voici ce qui est prévu avant la saison estivale 2023 :

Saint Georges - Rue de la Seigneurie, rue de la plage, rue de l'océan, rue de la Miscandière
Des travaux d'effacement de réseau ont démarré en novembre et continueront jusqu'en mars 2023.

Sauzelle - Rue des Gitonnelles
L'effacement a été réalisé. Il reste désormais les anciens poteaux béton qui seront déposés en avril 2023. Ce délai important est dû au passage des câbles fibre et ADSL dans les réseaux souterrains prévus à cet effet.

Sauzelle - Rue de la Couarde et Grande rue
Un petit chantier d'effacement de réseau va démarrer au début de l'année 2023 et est prévu sur janvier et février.

Chaucre - Chemin des Grands Sables
Eau 17 réalisera le réseau d'assainissement, en démarrant par le poste de relevage au mois de mars, puis le linéaire de réseau avant l'été.

Domino - Rue de la Libération et rue de la Douane
Le chantier d'assainissement et d'adduction d'eau potable reprendra après la saison estivale 2023.

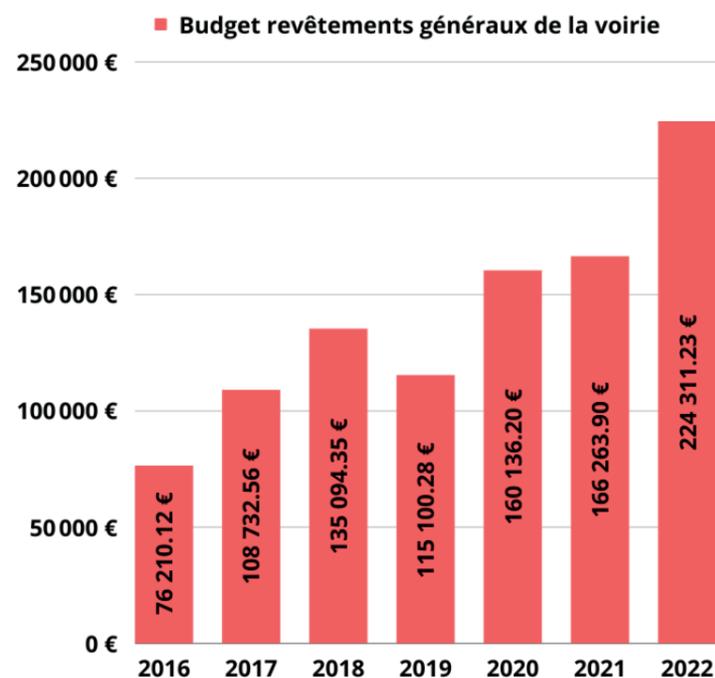
Domino - Grande plage
L'accès à la plage situé après le parking Pierre Sémard vient d'être refait dans le cadre d'une démarche Oléron Qualité Littoral. Le chantier se termine en janvier 2023.

Boyardville - Étude préalable à la requalification du village
Les concessionnaires de réseau réalisent actuellement les études complémentaires nécessaires à la réalisation des travaux. Les riverains sont actuellement sollicités par les entreprises en charge de l'ingénierie de ce gros dossier. Les services du département sont quant à eux dans l'étude d'impact environnementale.

Boyardville - Voie d'accès à la plage
Le parking sera reconfiguré dans le cadre d'une démarche Oléron Qualité Littoral avant l'été 2023. Les réseaux aériens seront effacés en même temps.

Chéray - rue de la Frérie
Eau 17 réalisera une extension du réseau d'assainissement entre la rue du Docteur Seguin et la chemin de la Galauzière. Prévue initialement avant la saison, la commune ne dispose pas de calendrier communicable.

Les Sables Vignier - Parking de la plage
Le parking vient d'être reconfiguré dans le cadre d'une démarche Oléron Qualité Littoral. Le chantier sera terminé au mois de février 2023.





A l'école du Trait d'Union

Cette année scolaire 2022/2023 nous accueillons 113 élèves à l'école élémentaire dans les six classes. Dans les trois classes maternelles 70 élèves sont scolarisés. Nous pouvons constater une diminution des effectifs en élémentaire mais une hausse en maternelle ce qui est un bon présage pour l'avenir. De jeunes parents s'installent sur notre commune.

A l'élémentaire l'équipe enseignante reste la même. Marie Gasc, directrice, s'occupe de 21 élèves de CM1, Isabelle Marquet de 22 CM2, Grégory Beaupied de 9 CE2/8 CM1, Philippe Raynal 16CP, Marion Raffoux 20 CE1 et Véronique Forshé de 17 CE2.

A la maternelle Lauriane Abit, la directrice, assure la classe des petits et moyens (3 / 4 ans), Laure Hamon a également une classe de petits et moyens et une nouvelle enseignante Céline Simmonet les moyens et les grands (4 / 5 ans). **Au total 32 Petits, 18 moyens et 20 grands.**

Pendant les vacances, les services techniques ont effectués des travaux d'entretien en particulier la peinture de la classe de CE1. D'autre part Damien Daulny l'informaticien de la commune a changé les disques durs des 20 ordinateurs de la salle informatique. La maternelle s'est dotée de deux vidéo projecteurs. De nombreux projets sont prévus pour cette année : l'Aire Marine Educative et la découverte de l'Estran, un projet école et cinéma, des visites à la médiathèque et l'utilisation de Micro Folies et bien d'autres. Bien sûr les plus grands feront une initiation voile et une initiation surf.

Le nouveau parvis de l'école reste à terminer et les enfants participeront à la préparation de cet espace avec le service environnement.



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Julien Papineau et son équipe assurent la restauration scolaire. Il élabore les menus avec une diététicienne en tenant compte du Plan Alimentaire et en évitant par des gestes simples le gaspillage par exemple de petites quantités dans les assiettes et la possibilité de se resservir.

Pour la semaine du goût qui s'est déroulée du 10 au 14 octobre, légumes oubliés et saveurs d'antan ont été proposés aux enfants inscrits à la cantine.

Au menu des ateliers dégustation : rutabaga, topinambours ou encore panais...

De belles découvertes pour certains, quelques grimaces pour d'autres mais la majorité ont tenté l'expérience, **Bravo !!**



À CHAQUE PAYS SON MENU

Lors de la coupe du monde, le chef a concocté des menus typiques de chaque pays. Lundi Fish and Chips pour l'Angleterre Jeudi tajine pour le Maroc. Il y a également eu un repas pour le Portugal, le Mexique, l'Argentine. Les drapeaux de chaque pays ont décoré la cantine. Les enfants ont pu placer les pays sur le planisphère.

Un bon moyen d'élargir la palette des goûts.



LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Fabienne Mouilleau, responsable du service scolarité accueille les enfants à la garderie le matin dès 7h30 et le soir après les cours jusqu'à 19h. Ce service gratuit est destiné aux parents qui travaillent.

Des activités sont proposées aux plus grands dès 16h30 pendant une heure ; après un bon goûter servi par les animatrices :

- Lundi : foot par les éducateurs du foot oléronais
- Mardi : aide aux devoirs par ATELEC et atelier langage des signes par Valérie
- Jeudi : aide aux devoirs par ATELEC et atelier informatique avec Damien et Christine et skate board avec Etienne
- Vendredi : handball par le club Oléron handball



Les animatrices Loïs, Eugénie, Elodie, Anna, Gwendoline proposent aux enfants des jeux et des activités manuelles dont les productions sont affichées pour décorer l'entrée de l'école.

APE « NOS P'TITS GEORGES OLÉRONAIS »

L'association des parents d'élèves organise chaque année de nombreuses manifestations pour les enfants des écoles du Trait d'Union.

La fête de fin d'année au Prés Valet a réuni les familles qui ont réalisé des défis sportifs par équipe. Une remise des médailles a permis à tous de bien s'amuser.

Dès septembre avec l'Amicale des pêcheurs et en mémoire de Nadine Martin un concours de pêche a été organisé.

La fête d'Halloween s'est déroulée dans la cour de l'école et dans les rues de Saint-Georges. Les enfants ont demandé des bonbons et joué à se faire peur.



Peu nombreux dans cette association ; de nouvelles recrues seraient les bienvenues parents, anciens parents, amis de l'école vous êtes attendus pour participer à toutes ces animations.

« DES BONBONS OU UN SORT » UNE FÊTE D'HALLOWEEN TRÈS RÉUSSIE

Cette année aussi les enfants ont répondu nombreux à l'invitation de l'Association des Parents d'Elèves « Nos p'tits Georges Oléronais » pour cette fête d'Halloween.

Une joyeuse bande de sorcières, diables, vampires et fantômes ont rendu visite aux habitants en frappant aux portes pour la traditionnelle menace « Des bonbons ou un sort ». Même Madame le Maire et son équipe les attendaient devant la mairie pour une distribution de bonbons.

Ensuite tous se sont retrouvés à l'école où l'APE avait préparé un décor et des jeux en particulier le tunnel de la peur...

Tous les acteurs de cette monstrueuse animation ont pu déguster crêpes, gâteaux et boissons et c'était diablement bon.

Personne n'a vu passer l'après-midi et les enfants grimés en diabolins, sorcières et monstres sont repartis à l'heure où surgit l'ombre des chauves-souris.



FÊTE DE LA CITROUILLE AU CHAI À SAINT-GEORGES

Lundi 31 octobre, le comité des fêtes a organisé un bal masqué pour la fête de la citrouille. Dans une salle décorée de citrouilles, de squelettes, d'araignées géantes, de haches et de banderoles sanguinolentes de nombreuses sorcières et autres personnages inquiétants se sont retrouvés en famille pour des danses endiablées au son du DJ Lucky.

Une soirée où « Même pas peur » était le mot d'ensemble et où les bonbons coulaient à flot.

Petits et grands se sont régalés de gâteaux en forme d'araignées, de nombreuses pâtisseries, de crêpes réalisées par le comité des fêtes.

Les diables et diabolins se sont bien amusés et remercient le comité des fêtes pour cette diabolique soirée festive.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Comme tous les ans les enfants de l'école ont élu leurs représentants au conseil municipal des jeunes. Ils sont 11 dont certains sont élus pour deux ans.

Madame le Maire a procédé à leur installation en mairie le 19 novembre. Ils ont élu leur maire : Titouan Robigo Dans son programme il insiste sur la nécessité de planter des arbres sur la commune et sur le parvis de l'école.

Jeudi 24 novembre les enfants du CMJ se sont réunis pour concevoir l'aménagement du parvis de leur école. Camille Courtois, paysagiste à la communauté de communes de l'île d'Oléron et Sandrine Herbé responsable des espaces verts de Saint-Georges-d'Oléron ont aidé les enfants à choisir les végétaux et à les placer sur le plan préparé par les services.

Plantes aromatiques ou plantes décoratives ? Ce sont les aromatiques qui ont remporté le vote. Mais sans oublier de planter des cheveux d'ange.

Où placer le jardin potager entretenu par les élèves ? Devant le portail de la maternelle pour que tout le monde puisse le voir et venir arroser.

Camille a expliqué que sous les pins rien ne pousse. Alors comment occuper l'espace ? Les enfants ont pensé à un espace détente avec des petites tables, un pont, des plots d'équilibre, des chaises et des bancs. Désormais, il faut attendre... Car maintenant nous allons planter de toutes petites plantes et il faudra patienter jusqu'à la rentrée de septembre pour voir le résultat. Les plantes comme vous, les enfants, vont pousser pendant l'année.

D'autres questions :

Pourquoi ne pas mettre des plantes dans la cour de l'école ?

C'est à l'étude et nous en parlerons dans une prochaine réunion.

Peut-on mettre des tables sous le préau pour faire des jeux calmes ? C'est en cours les services préparent les tables.



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes :

CE2

Lynna RIGAUD, Titouan ROBIGO

CE2/CM1

Adèle CAZAUGADE, Gabin MANCEL, Emy GEERAERT

CM1

Lilian SOULE, Malo BILLARD, Lyvann BESSEAU

CM2

Lucie BALAN, Cléo MANCHON, Blerina KAHRIMANI

MAIS QUEL TALENT !

Dans cette rubrique, la parole est aux jeunes de notre commune qui, comme vous pourrez le découvrir sont plein de talents. Qu'ils excellent dans leur scolarité, en sport, en musique ou tout autre domaine, cette page est la leur. Bonne découverte des pépites Saint-Georgeaises !

CHLOE MAJOR DE PROMO 2021 2022



« J'ai beaucoup de souvenirs aux Près Valet. J'y allais souvent quand j'étais petite avec ma famille. C'est un endroit agréable pour toutes les générations »



Bonjour Chloé ! Tout d'abord félicitations pour tes excellents résultats au brevet qui font de toi la Major de cette Promo 2021-2022 du collège de Saint-Pierre ! Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Bien sûr. Je m'appelle Chloé BERBUDEAU-MICHAUD, j'ai 15 ans et je vis avec ma mère à Chéray. Je suis actuellement en seconde générale au lycée de la mer à Bourcefranc-le-Chapus.

Quelles ont été tes notes au brevet pour avoir la mention très bien ?

J'ai eu une note finale de 752/800

Félicitations ! Tu as toujours habité à Saint-Georges ?

Oui toujours. Plus petite, j'étais chez une assistante maternelle de Saint-Georges puis à la maternelle et enfin la primaire, je garde de supers souvenirs des activités périscolaires qui étaient proposées à l'école de Saint-Georges.

Quelles sont tes matières préférées ?

Ca dépend des années... En fait, j'aime les matières en fonction des professeurs. Selon leurs façons d'enseigner, de parler, d'expliquer. Donc l'année dernière j'aimais beaucoup le Français, les Mathématiques et l'Histoire et cette année ce serait plutôt l'Anglais, le Français et l'Espagnol.

Tu as déjà une idée d'orientation professionnelle ?

Oui, j'aimerais m'orienter vers une carrière dans le droit pour être notaire plus précisément. Et si cela n'était pas possible, j'aimerais être avocate à l'international. Certainement dans le monde des affaires.

Comment t'es venue cette envie de te diriger vers le droit ?

En 4ème, j'ai fait un exposé sur les métiers du droit. J'ai donc fait beaucoup de recherches sur ce sujet et ai été très attirée par la fonction de Notaire.

Et en dehors de ta vie « scolaire », qu'aimes-tu faire ?

J'aime la lecture et le dessin. Je suis plutôt casanière même si j'adore les sorties entre copines !

Si je te demande ton coin préféré sur Saint-Georges ?

Les Près Valet sans hésiter !

Peux-tu nous dire pourquoi ?

J'ai beaucoup de souvenirs aux Près Valet. J'y allais souvent quand j'étais petite avec ma famille. C'est un endroit agréable pour toutes les générations. Le Skate Parc est bien entretenu et c'est un coin sympa pour les jeunes. En plus maintenant il y a une Guinguette et ça c'est top.

Aurais-tu des suggestions d'améliorations pour la commune ?

Non, je n'ai pas de suggestions mais je trouve qu'il y a de plus en plus d'animations sur la commune et c'est très bien.

Et plus tard, tu souhaites rester sur l'île d'Oléron ?

Oh oui ! Sur Saint-Georges si possible ou Saint-Pierre.

Merci beaucoup Chloé pour le temps que tu nous as accordé.

Nous te souhaitons la plus grande des réussites pour la suite de ton parcours.

Si vous avez dans vos connaissances un jeune plein de talent qui selon vous mériterait d'être mis en avant dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie :

communication@saintgeorgesoleron.fr

Tu es écolier à Saint-Georges-d'Oléron ? Viens nous rejoindre au CLAS
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Où et Quand ?
A la Médiathèque
82, rue du docteur Seguin
Le mercredi de 14h30 à 16h30

Pourquoi faire ?
Etre aidé dans ton travail scolaire
Acquérir des méthodes de travail pour progresser
Développer la confiance en soi et gérer ses émotions par des exercices de relaxation et de respiration
Participer à des activités ludiques en lien avec les apprentissages

Comment faire ?
Les inscriptions au CLAS sont possibles durant toute l'année scolaire
Une adhésion de 10€ à l'ATELEC est demandée
Les ateliers sont encadrés par une formatrice salariée de l'ATELEC, accompagnée de bénévoles. Des ateliers à thème seront proposés ponctuellement en collaboration avec des professionnels à destination des enfants et des parents

ATELEC Marennes Oléron
Les grandes Landes 17370 GRAND-VILLAGE
05 46 75 14 41
atelec-marennes-oleron@wanadoo.fr




15 - 18 ans

pass
Culture



Dès 15 ans, le meilleur plan concert, opéra, livre, expo, musée, festival, ciné...

C'est le Pass Culture !

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Recensement citoyen

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

S'il ne fait pas cette démarche, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat,...) avant 25 ans.

Le recensement citoyen peut s'effectuer à la mairie de votre domicile ou en ligne sur www.mon.service-public.fr.

Dans tous les cas, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille à jour et d'un justificatif de domicile.

CHÈQUE-LIVRE

20 euros pour tous les lycéens et apprentis

Pour favoriser le plaisir de lire, la Région Nouvelle-Aquitaine attribue 20 euros sous la forme d'un E-coupon aux lycéens et apprentis de son territoire.

Il permet d'acheter tout type de livre auprès des librairies partenaires installées en Nouvelle-Aquitaine.

Vous êtes lycéen ou apprenti ? N'hésitez pas et demandez votre chèque-livre dès maintenant !

Les lycéens et apprentis doivent demander leur chèque livre sur la plateforme dédiée aux aides de rentrée jusqu'au 31 mai 2023.

Toutes les informations sur le site internet de la Nouvelle Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.fr





Un été musicien...

RETOUR SUR LES CONCERTS DE L'ÉTÉ

• **Le 29 juin**, la Médiathèque prélude à la saison musicale estivale : nous voici invités sur les traces du mythique Violon Stradivarius Sarasate construit en 1734 à Crémone par Antonio Stradivari.



• **Les 28 et 29 juillet**, la salle de spectacle de Saint-Georges-d'Oléron ouvrait grand ses portes aux amoureux de la musique pour deux soirées de concerts organisées par l'association Balades Musicales en Oléron. La salle du Chai a fait salle comble pour deux soirées ovationnées par le public.

Le premier soir, nous avons tout d'abord pu découvrir ou redécouvrir le maestro Massanori Kobiki au piano et Olivier Pons au violon pour un florilège de l'oeuvre de Pablo Sarasate puis l'immortelle Romance en Fa de Beethoven.



Est ensuite entrée en scène en seconde partie, le Choeur des Femmes de l'abbaye aux Dames, sous la direction du chef Fabrice Maurin, accompagné par le pianiste Guillaume Corti.



La musique française de Fauré et Debussy versus la vocalité italienne de Rossini... Et le tout finira en chansons avec le public !

Au programme du second soir : un violon, quatre guitaristes et une petite fille lectrice pour une transcription magique des Quatre Saisons d'Antonio Vivaldi. Sur l'écran géant passent les saisons... Avec fougue le quatuor Eclisses et Olivier Pons s'emparent de cette pièce phare du répertoire baroque. A écouter sans modération.



LES CONCERTS DES NUITS MUSICALES À L'ÉGLISE

- **Le 1er Août**, Les Virtuoses de Cologne ont un programme qui illustre parfaitement leur nom.
- **Le 11 août**, Claire de Monteil, la grande soprano, enfant de notre île, est accueillie chaque année par la mélomane Présidente des « Nuits Musicales », Annie Chartier. Cette voix incomparable, en parfait accord avec la beauté de notre église, est accompagnée au piano par le compositeur Aymeric Gracia.
- **Le 16 août**, Autre enfant du pays, Martin Barigault, baryton, accueille son fidèle public et ceux qui aiment et découvrent la nouvelle jeunesse du chant lyrique : Récital orgue et voix avec Mathide Milhère, Soprano et Michel Milhère, orgue.

IOTA FESTIVAL - 18 AU 21 AOÛT

À l'initiative du collectif **Marée Basse** représenté par Félix Coulon, Fantin Dufaÿ et Matthieu Piguët, cette première édition, a reçu environ 3000 personnes durant 4 jours de fête. Détente, jeux, restauration de produits locaux, balades en vélo et un éventail de Musiques Actuelles à destination des Jeunes, très nombreux au rendez-vous. Sur le site des Prés Valet, une « Partie de Campagne » intergénérationnelle très appréciée.

LES CONCERTS DU CHAÏNON MANQUANT

- **Le 18 juillet**, Nicolas Jules en concert en trio, suivi par Julie Lagarrigue pour une soirée chanson française.
- **Le 24 août**, l'ambiance était rock'n roll avec Greyborn, Archi Deep et Bal&Mole&scule. Un répertoire qui correspond aux goûts actuels. Ces soirées ont été l'occasion de danser et de se rencontrer. Les groupes présents ont montré un talent qui suscite l'enthousiasme de la nouvelle génération Saint-Georgeaise et d'ailleurs.

LE NOËL DONT NOUS AVONS TOUS RÊVÉ

Nous vous écrivons de 2022, à vous lecteurs de 2023, pour un merveilleux souvenir : Les fêtes de fin d'année des Saint-Georgeais.

- **Le 3 décembre**, que la fête commence ! Voici la Saint Nicolas des tout petits, organisé par la Médiathèque. Le théâtre « Billenbois » apporte sa fantaisie et son humour irrésistible avec le spectacle Boeuf Mode.



- **Le 22 décembre**, toute la famille se retrouve pour les traditionnels chants de Noël. Traditionnels ? C'est sans compter sur nos deux jeunes prodiges ! Ils vont vous l'interpréter à leur façon la tradition ! Une chanteuse de musiques de variété, Alaïa Goyetche,

VOUS AVEZ DEMANDÉ LE PROGRAMME 2023 ?

- **24 février** - Salle le Chai Concert AMATI
- **11 Mars** - Salle le Chai Spectacle D'hypnose par Hervé Barbereau
- **Du 08 au 16 avril** - Semaine Verte
- **12 mai** - Salle le Chai Concert Dixie Folie
- **17 mai** - Salle le Chai Musique au pays de Pierre Loti
- **21 juin** - Fête de la Musique (programmation à venir)

Exposition - Médiathèque

4 avril au 17 mai
«le Maroc de Pierre Loti»

1er avril au 31 juillet
«Les carnets de voyage, mode d'emploi»

Tous les détails sur le site internet de la commune : www.saintgeorgesdoleron.com

mezzo soprano à la voix puissante et émouvante, un chanteur Lyrique, le Baryton Martin Barigault, habitué aux prouesses vocales de l'opéra, tous deux jeunes et brillants... Encore un duo (classique / moderne), la spécialité des concerts de Saint-Georges ? Des voix magiques merveilleusement accompagnées par l'accordéon virtuose de Sylvain Lachaise.

- **Le 29 décembre**, début de soirée conviviale et musicale autour d'une boisson chaude et au son du trio Dune Cover Band venu présenter son spectacle «enchantant». Puis, place à la féerie avec un magnifique spectacle pyrotechnique sur les berges de l'étang des Prés Valet. Dans le ciel d'hiver, avec les étoiles aux premières loges et la musique qui fait des étincelles, comme celles dans les yeux des enfants...



BONNE ANNÉE !!!

De Juillet à début septembre, notre commune a repris, au grand plaisir des passionnés, les balades « découverte » de son Patrimoine culturel et naturel.

LES JEUDIS DES VILLAGES

Un très grand nombre d'inconditionnels sont revenus, de village en village, à la découverte du patrimoine architectural de la commune.

Cette année, c'est à Domino qu'a lieu le premier rendez-vous, devant la délicate « Villa Fleur de thé » là, les maisons à thieusyne, à chambre haute, avec parfois leur « soullarde » ou leur « par » dévoilent leurs secrets. La « maison des Ours » a la préférence des enfants bien sûr !



Chaucre nous invite dans le beau jardin des insectes, près de la salle des fêtes et en route pour la découverte d'un art de vivre convivial avec ses chaises sorties devant les portes et son four commun aujourd'hui encore en activité.

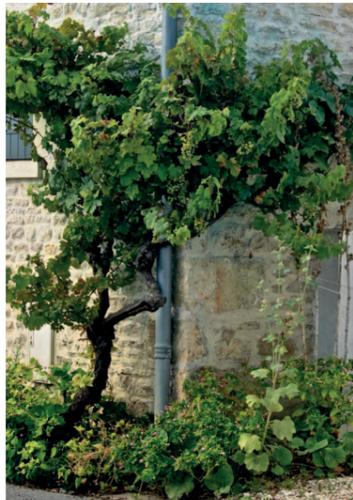
Cette année, il fut encore fêté aux Journées du Patrimoine dont le thème était : « Patrimoine durable mettant à l'honneur Les Savoirs Ancestraux ».

À Sauzelle les jardins fleuris et les murs lumineux rappelaient à Pierre Loti ceux des villages orientaux. Quant aux palmiers, ils furent plantés par les mères de ces jeunes gabiers qui avaient réussi à franchir les plus célèbres détroits marins.

En 2023, année commémorant l'écrivain académicien mort en 1923, nul doute que de fervents lecteurs iront retrouver les « Mémoires d'un enfant » à Sauzelle.

Notre-Dame-en-l'Isle le plus petit a peut-être le plus grand succès : on y rencontre les anciens qui palabrent sous les tilleuls de la place « des Seigneurs », parfois même avec Madame le Maire !

Puis quelqu'un vous invite en sa cour ou en son jardin...



Chéray avec son marché très animé, représente un « trait d'union » entre le bourg de Saint-Georges et ses villages. L'avenue du même nom, poétiquement fleurie et plantée d'arbres, palmiers, chênes verts, en témoigne.

À tous les coins de ruelle, une légende ! Celle du « Canton du Loup » nous apprend qu'à Chéray, ce sont les bergères qui mangent les loups ! Demandez donc à Corine Pelletier notre guide !

LES MARDIS DES FORTS

Grace au Centre sportif, le fort Panorama nous ouvre son point de vue exceptionnel sur le littoral, face au Fort Boyard.

Notre guide, Philippe Lafon fait revivre l'époque napoléonienne et les ambitieux projets de l'empereur, admirateur de Vauban.

Ce spécialiste de l'île d'Oléron, nous conte la genèse de ces forts, destinés à interdire l'accès à la rade de l'île d'Aix depuis le pertuis d'Antioche pour prévenir toute invasion de ce bras de mer par la « perfide Albion ».

Le belvédère offre un cadre magique à cette héroïque évocation de batailles. Puis nous admirons le « Fort Noir » mais seulement de l'extérieur avant la restauration de son pont-levis.

Le Fort des Saumonards, aujourd'hui propriété privée, invite les visiteurs dans la forêt du même nom : son architecture monumentale établie en système polygonal simplifié, préserve une vue splendide sur l'entrée de la rade de l'île d'Aix, et encadre un bras de mer de 5500 mètres de large.

Toutefois, c'est l'histoire de la construction du Fort Boyard qui suscite à chaque fois le plus bel enthousiasme des enfants comme de leur famille.



L'ENLÈVEMENT DES STATUES DE L'ÉGLISE

Fin septembre, une équipe des services techniques se presse, autour de Notre-Dame-en-l'Isle.

Delphine Bienvenu, restauratrice à Charentilly, orchestre le délicat embarquement à bord de son camion, des deux chefs d'oeuvre du XVIIIème siècle qui vont quitter momentanément l'église de Saint-Georges : Sainte-Barbe est aussi du voyage.

Il s'agit de déposer les deux statues dans des sarcophages construits expressément par les services techniques de la mairie pour les préserver de tout choc ou vibration : calage avec de la paille et transport sécurisé.

La mécanique du tractopelle saisit le délicat fardeau : entourée de toute l'équipe, Notre-Dame-en-l'Isle, bien à l'abri, franchit la petite porte sud et s'en va dans le soleil.

Pour Sainte-Barbe, bien accrochée dans sa haute niche, les techniciens feront quelques acrobaties sur la grande échelle afin de dévisser les attaches.



LA RESTAURATION

Dans son atelier, Delphine Bienvenu procèdera à la restauration suivant trois objectifs : Redonner une lisibilité aux œuvres, respecter l'intégrité de leurs matériaux constitutifs, assurer une conservation à long terme.

Selon une procédure minutieuse, elle procèdera à la désinfection du bois (présence d'insectes xylophages), au dépoussiérage et nettoyage des statues, à l'observation de celles-ci à l'aide d'une loupe binoculaire pour la polychromie et enfin à la restauration dans le respect de l'intégrité originelle de l'oeuvre.

Concernant la statue de Notre-Dame-en-l'Isle, une intervention supplémentaire a été décidée par la municipalité afin, d'une part, de mieux connaître ce joyau de notre patrimoine et, d'autre part de rendre à la sculpture un aspect plus proche de son origine.

Les travaux de restauration doivent se poursuivre jusqu'en mars 2023.





Les 4 saisons de la Médiathèque

À chaque saison l'équipe de la Médiathèque : Séverine Cheveau, Directrice, Catherine Nadeau & Valérie Guiot, Bibliothécaires, composent un programme en accord avec la nature.

Quittant l'été, ses bouquets et la lumière des peintres Impressionnistes, voici l'automne et ses Fêtes Ancestrales :
Thème qui donne le LA aux multiples activités pour tous âges et particulièrement pour les scolaires en vacances.

- « Sac à Bonbons Halloween en récup' » en lien avec la visite du musée numérique Micro Folie, par Séverine.
- Les ateliers bien-être et les Séances Langue des Signes Française pour les scolaires, de Valérie.
- Les conseils de lecture éclairés de Catherine. Plus les habituels « Partages de savoirs » : cours d'anglais, échecs, Bébés lecteurs, conférences, théâtre ...



Et, dans le cadre du festival « Vision d'Afrique » :

- L'exposition des œuvres de Slimane Ould Mohand, peintre algérien incomparable, poète de la matière et de la couleur et voyageur impénitent !
- Et une rencontre surprenante avec Mehdi Charef, l'illustre auteur de l'inoubliable « Thé au Harem d'Archi-Ahmed »



Cet hiver décline les fêtes ancestrales avec un Noël d'exception

Un grand spectacle au Chai pour les plus jeunes :
Le Théâtre « Billenbois » fête la Saint-Nicolas.
Le samedi 3 décembre. Les ateliers aident les petites mains (ou les grandes) à magnifier la fête tant attendue.

Des contes, bien sûr !
« Contes pour petites oreilles » par Valérie
« Contes au coin du Feu » par Corinne, avec même une cheminée mais, chut ! Le tout accompagné à la guitare.

MICRO-FOLIE

N'oublions pas de nous rendre chaque dernier mercredi du mois à 16 heures 30 à Médiatl@ntique pour la conférence & découverte du Musée Micro Folie : sur le thème de la Saison.

Et chaque dernier samedi du mois à 19 heures pour la conférence qui vous invite à la contemplation et au partage des œuvres des plus grands musées et salles de concert dans L'Histoire des grands mouvements de l'Art.

Pour rappel, Micro Folie est un dispositif numérique du musée de La Villette répondant au vœu du Ministère de la Culture : diffuser le patrimoine artistique des grands lieux culturels (musées, salles de spectacle, théâtres).



DEUX EVENEMENTS incontournables en 2023

- Le retour de la Semaine Verte. Il s'agit d'un engagement pour la Nature, une volonté de considérer notre « Bien Commun », notre belle planète, grâce à l'information scientifique et la réflexion éthique, la préservation active et la pédagogie.
- L'année « Pierre Loti » : le programme de la Médiathèque s'associera à la commémoration du centenaire de la mort du grand écrivain académicien qui aima tant l'île d'Oléron. C'est le voyageur et aussi le marin que l'équipe de la Médiathèque mettra plus particulièrement en lumière par :
 - Des expositions, des conférences
 - Des ateliers créatifs pour les classes de l'école de Saint-Georges de la Maternelle au CM2 :
 - Une fresque de l'île de Pâques, la réalisation de cartes postales ou d'un carnet de voyage.
 - Des rencontres littéraires et un concours de poésie
 - Des « siestes musicales »...

Et tout cela sous le signe des COULEURS avec la fête Holi

LES COUPS DE COEURS DES BIBLIOTHÉCAIRES

Policier



Cannibale de Danielle Thiéry

Chez Syros

Danielle Thiéry fut la première femme commissaire divisionnaire en France en 1991.

L'avis de Valérie

Un polar certainement plein de références à des affaires auxquelles elle a été confrontée pendant sa carrière professionnelle, qu'on ne lâche plus une fois commencé.

Jeunesse



Les deux vieux et l'arbre de vie
Fischmann-p+bourre-m. - Didier,

L'avis de Valérie

Une autre très belle histoire sur l'écologie, l'importance de protéger et respecter la nature. Les enfants adorent ces histoires.

Bande Dessinée



L'âge d'eau, de Benjamin Flao
Éditions Futuropolis

Nous sommes en France, l'eau est montée et il n'y aura pas de décrue. Face à ce nouveau phénomène, beaucoup de populations sont déplacées et survivent comme elles peuvent sur des terres émergées ou apprennent « à flotter ».

Coup de cœur de Séverine

Tome 1 de la nouvelle série de Benjamin Flao d'une histoire de civilisation perdue et d'un chaos naissant avec toujours beaucoup de poésie et des illustrations à couper le souffle.

Thriller



Château de cartes, de Miguel Szymanski
chez Agullo éditions

Une histoire poignante qui ne peut laisser personne insensible.

Coup de cœur des lecteurs Saint-Georgais dans le cadre du festival des Littératures européennes Cognac 2022

Marcelo Silva, ex-journaliste désabusé, quitte l'Allemagne pour rejoindre une brigade financière à Lisbonne. Dès son arrivée, il s'occupe de la disparition d'un millionnaire lié à un scandale sur le point d'éclater. Il plonge alors dans le monde des politiciens corrompus, des puissants riches, des filles de bonne famille et des réseaux de prostitution.



Une commune attractive

BILAN DE LA SAISON 2022

Après deux saisons chamboulées par l'épidémie de Covid-19, le territoire retrouve des niveaux de fréquentation d'avant la crise sanitaire.

Le printemps s'est très bien passé, avec une météo favorable et le retour de la clientèle étrangère. La saison estivale, malgré des épisodes caniculaires et une sécheresse historique, a été globalement satisfaisante. Les deux premières semaines de juillet ont été plutôt calmes mais la tendance s'est inversée dès le week-end prolongé du 14 juillet, avec un pic au mois d'août où les touristes sont venus nombreux.

Avec cette météo ensoleillée les activités nautiques et le centre aquatique ILEO ont été particulièrement plébiscités. Pour les sites de visite c'est un peu plus contrasté, mais la plupart s'en sortent plutôt bien.

Le retour de la clientèle étrangère dès le printemps et une fréquentation soutenue durant toute la saison estivale a permis de réaliser une bonne saison dans sa globalité. A noter que les attentes des clients ont évolué avec une demande accrue d'activités de plein air.

Les touristes ont été bien présents mais le manque de pouvoir d'achat s'est fait ressentir.

La consommation n'a pas toujours été au rdv. Un bémol également quant au manque de personnel, qui a pu, par exemple, limiter les jours d'ouverture de certains restaurants.

Mais une saison touristique n'est pas qu'une saison estivale et l'objectif est de pouvoir proposer un tourisme à l'année. Et il faut constater que le mois de septembre présente déjà de beaux résultats, même si l'inquiétude quant à l'inflation et au pouvoir d'achat reste forte.

Lionel Pacaud,

Directeur Office de Tourisme Ile d'Oléron-bassin de Marennes

Office de Tourisme de Saint-Georges-d'Oléron

Place Aliénor d'Aquitaine - 05.46.76.63.75

Ouvert du 1er janvier au 31 décembre

le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi à partir de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Fermé le jeudi après-midi en novembre et décembre hors vacances scolaires

st-georges-oleron-tourisme@marenes-oleron.com - www.saint-georges-oleron-tourisme.com

Annexes en saison uniquement : BOYARDVILLE : 05.46.47.04.76 - DOMINO : 05.46.76.65.75



DÉCOUVERTE DE L'ÉGLISE ROMANE DE SAINT-GEORGES



Renseignements dans le
« Pass Explore Oléron »
disponible à l'Office de Tourisme.

Durée : 2 heures environ
Rendez-vous à 10h devant l'église
Réservations à l'office de tourisme
5 Euros la visite
gratuit pour les moins de 18 ans

Qui mieux que le guide Philippe Lafon pour quelques explications sur la visite de ce monument.

« Le but de cette visite est de redécouvrir l'art roman de nos édifices à travers l'exemple de la magnifique église de Saint-Georges. Mieux comprendre l'origine de cette architecture et son contexte historique.

La visite se déroule en deux temps : en premier lieu, en extérieur la lecture de la façade et de son portail, puis la visite se poursuit à l'intérieur. Sera ensuite abordée la genèse de l'art roman en France et en Saintonge en particulier. Puis l'histoire de l'église à travers les siècles et les guerres, ainsi que la grande restauration des années 60 qui lui a rendu son aspect d'origine et enfin vient une description détaillée de l'édifice ».

L'église de Saint-Georges d'Oléron en visite guidée :

- Toute l'année : les mercredis des vacances scolaires de 14 h à 16 h
- Les vendredis de Juillet & Août : « Les Vendredis du Patrimoine » de 10 h à 12 h



**EXPLORE
OLÉRON**

Explore Oléron relie entre eux 11 des sites les plus remarquables de l'île d'Oléron. Histoire de l'île et traditions, marais salants, ostréiculture, faune et flore, phare, architecture...

Cheminez de site en site et découvrez la richesse du patrimoine oléronais !

UNE ENTRÉE PLEIN TARIF = LES AUTRES SITES À TARIF RÉDUIT !

Après une entrée payée plein tarif, bénéficiez du tarif réduit sur les autres sites du réseau, sur présentation du pass tamponné. Pass valable pour 2 adultes, jusqu'au 30 juin 2023.

NOUVEAUTÉ OFFICE DE TOURISME : BALADES ET DÉCOUVERTES

En réponse à une demande touristique croissante de circuits de randonnée et de balades thématiques autour du patrimoine, l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes a décidé de revoir complètement l'édition de sa brochure intitulée « Sentiers du petit patrimoine ».

Ainsi, un nouveau document, sous format de livret-pochette proposant des fiches par commune avec des croquis, des visuels et des cartes pour s'orienter est disponible depuis dans tous les offices de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes, pour le prix modique de 3 euros.

23 fiches au total avec autant d'itinéraires où le patrimoine naturel est valorisé, en complément du patrimoine bâti.

On y retrouve des itinéraires variés (et toujours en boucle) sur chacune des communes de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes. Un aperçu complet des villages (avec notamment des balades autour de Domino, Chaucre, Saint-Georges), des deux forêts domaniales de l'île d'Oléron ou des marais de Brouage et de La Seudre !

L'occasion pour tous, touristes et habitants, de découvrir ou redécouvrir l'histoire et les attraits touristiques de l'ensemble du territoire.





Club du Trait d'Union

Après deux années où la situation sanitaire ne permettait pas la tenue d'une telle cérémonie, c'est avec un grand plaisir et une joie non dissimulée que Madame le Maire, Dominique Rabelle, a pu célébrer les noces d'or et de diamants de 7 couples membres du club du Trait d'Union.

Bonheur et émotion pour les principaux concernés mais également pour leurs familles venues nombreuses pour partager ce beau moment. L'occasion aussi de comparer les articles du code civil qui ont quelque peu évolué avec les années.



Noces de Tourmaline (52 ans)
M. et Mme DUMAINE

Noces de Diamant (60 ans)
M. et Mme DEHLINGER
M. et Mme FOUCAULT

Noces de Platane (61 ans)
M. et Mme MARLIN

Noces d'Ivoire (62 ans)
M. et Mme RASPI
M. et Mme AZORIN-LARA
M. et Mme VANTOURS



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Chacun chez soi réfléchit aux mesures d'économies qu'il peut mettre en place pour réduire sa facture énergétique. Nous faisons de même à la mairie.

Les salles municipales « passoires énergétiques » sont fermées pour l'hiver, le chauffage est réduit à 19° dans les locaux administratifs et associatifs.

Nous avons réduit l'éclairage public et l'éclairage de Noël.

Pour ne pas pénaliser la vie associative, nous avons concentré les activités sur les salles du complexe du Trait d'Union neuves et bien isolées.

Nous demandons à tous d'être responsable et raisonnable et je remercie vraiment chacun pour les efforts déployés.

Il nous reste encore beaucoup à inventer.

Gymnastique Volontaire de Loisirs

A la fin de la journée de présentation des associations, des récompenses ont été attribuées à des bénévoles investis.

L'union des associations en accord avec le club G.V.L. a voulu récompenser Catherine Wahl bénévole et animatrice depuis 1990, d'un dragon d'argent ainsi que d'un bouquet de fleurs, le tout remis par Mme Rabelle, maire de Saint-Georges d'Oléron. Catherine avait déjà reçu un dragon de bronze en 2004.

Le club GVL tient à remercier la municipalité de Saint-Georges pour avoir mis à sa disposition des locaux neufs, adaptés et valorisants.



Amicale des Pêcheurs

L'année s'achève après de bons moments de bonheur, de renouveau et de partage...

Nouveautés :

Échange intergénérationnel qui a rassemblé une trentaine de résidents de six EHPAD d'Oléron et du Bassin de Marennes pour une initiation à la pêche et une pause au bord de l'eau.

Vu le succès de cette journée, cette manifestation sera reconduite en 2023.

En hommage à notre trésorière décédée cette année, nous avons mis en place la 1ère édition du Challenge Nadine Martin.

En collaboration avec l'APE « Nos P'tits Georges Oléronais », nous avons convié les enfants du groupe scolaire du Trait d'Union à participer à un concours de pêche, le dimanche 16 octobre 2022.

Avec un soleil magnifique et une vingtaine d'enfants participants, ce challenge, apprécié de tous, sera lui aussi reconduit en 2023.

Heureux d'avoir mis en place des nouvelles rencontres, nous sommes ouverts à toutes suggestions pour continuer à échanger ces bons moments que peut produire une journée au bord de l'eau.



L'équipe de l'Amicale vous souhaite ses meilleurs vœux et compte sur vous pour 2023.

Oléron Photo Club

Présent et actif depuis plus de 40 ans sur le territoire de Saint-Georges et plus largement sur l'ensemble de l'île, le Club Photo maintient son cap et propose ses activités à celles et ceux que l'art photographique intéresse.

La connaissance des techniques constitue la base, certes, mais davantage encore l'éducation du regard, la culture de l'image sont les propositions qu'offrent le club à qui le fréquente ou souhaite y adhérer.

Nos membres éloignés (résidents secondaires) ne s'y trompent pas, qui viennent chaque année nous retrouver et participent, même de loin, à nos activités.

Dans un local confortable et très fonctionnel, nos réunions ont lieu chaque mardi soir, toute l'année, pour mener nos actions de formation, préparer nos expositions, et répondre aux diverses demandes (municipalités, associations, manifestations, spectacles), qui nous sollicitent couramment.

Renseignement : 05 46 47 93 89



© Michèle Tarassenko

Jardins Familiaux Seigneurie

L'association des jardins familiaux de la seigneurie a été créée en 2018. Elle est réservée aux Saint-Georgais.

La mairie a mis à disposition des terrains communaux situés rue de la Seigneurie, à Saint-Georges.

C'est ainsi que nous avons pu réaliser 26 parcelles d'environ 100 m² qui constituent un grand espace cultivable (potager, fleurs, herbes aromatiques, etc.).



Les jardins sont un lieu de rencontre, de convivialité, d'entraide et d'échanges entre jardiniers et jardinières. Les cultures se font dans le strict respect de l'environnement, sans traitement chimique.

Cette année, malgré la sécheresse, les récoltes furent appréciables. Les conditions climatiques de cet été n'ont pas altéré notre enthousiasme.

Actuellement toutes les parcelles sont attribuées.

Les personnes intéressées peuvent faire une demande par courriel : ajfs17190@gmail.com.

Présidente de l'association.
Michèle DEBRAECKELAER.

Les Plaisanciers de Boyardville

Les Plaisanciers de Boyardville sont heureux de vous annoncer l'élection de Madame Catherine CHAUVIN à la présidence de notre association.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations et sommes persuadés du nouvel essor qui en découlera grâce à son dynamisme, sa clairvoyance et sa capacité à rassembler toujours avec bienveillance.



Ile d'Oléron Football

Un grand rassemblement en vue de participer à la Coupe du Monde de Walking Football (mai 2023 à Manchester)
« Le challenge des 6 Nations »

Les équipes nationales de Walking football de France, d'Italie, d'Angleterre, du Pays Basque Espagnol, du Pays de Galles et d'Irlande étaient regroupées à l'occasion d'un challenge international à Bordeaux, les 22 et 23 octobre 2022 !

Le District de Football de Charente-Maritime et l'AFFM (l'Association Française de Foot en Marchant) a organisé en partenariat avec le club du FCE Mérignac Arlac Football, un tournoi international de Foot en Marchant.

Ce fut une très belle réussite pour ce premier grand rassemblement sur la LFNA (Ligue de Football Nouvelle Aquitaine), une très belle fête et l'occasion d'effectuer une belle promotion pour le foot en marchant, sport santé, sport loisir, sport social, sport de compétition en plein essor.

Plusieurs licencié(e)s d'île d'Oléron foot étaient présent(e)s.

- Les deux « Jo » Thomas et Gaudin ont été retenus en +60G pour préparer le tournoi des 6 nations à Mérignac le week-end du 22 et 23 octobre. Un match est aussi programmé en février contre le Maroc,

puis un stage de 4 jours en Avril au pôle du centre technique à St-Sébastien sur Loire en vue de préparer la Coupe du monde au mois de mai à Manchester.

- En +70G, Jean Baggio et Christian Chassan sont présélectionnés pour un tournoi en 2023.

- En +40F Sandrine Guillaume est sur la liste des réservistes.

2 Joueurs Oléronais étaient convoqués avec l'équipe de France de Walking Foot en + 60 (ou foot en marchant) à Mérignac.

C'est l'aboutissement d'un gros travail collectif dans la préparation des équipes de France depuis plusieurs années, plus de 350 participants venus d'Angleterre, d'Italie, de France et Pays Basque. Une fantastique organisation et un très chaleureux accueil de nos hôtes !



Bravo et à très vite sur les terrains !

Université du temps libre Marennes-Oléron

Fidèle à sa devise - la culture ne vaut que si elle est partagée - l'UTL a mis cette année à son programme 22 conférences, 11 ateliers, un voyage, plusieurs escapades et cycles d'études.

La meilleure façon de faire connaissance avec les adhérents de l'UTL reste la conférence du lundi à 15 h, hors vacances scolaires, à l'Eldorado.

Après la conférence, la tradition conviviale du pot de l'amitié, momentanément abandonnée pendant la crise sanitaire, permet de nouveau les échanges, notamment autour des nombreuses activités de l'association : café littéraire, marche nordique ou flâneries, yoga, calligraphie, gymnastique prévention santé, qi gong, méditation, trompe l'œil, dessin, mosaïque, généalogie...

Retrouvez la programmation des conférences et des informations sur toutes nos activités sur www.utl-marennes-oleron.fr ou abonnez-vous à la lettre mensuelle pour recevoir ces informations par courriel.

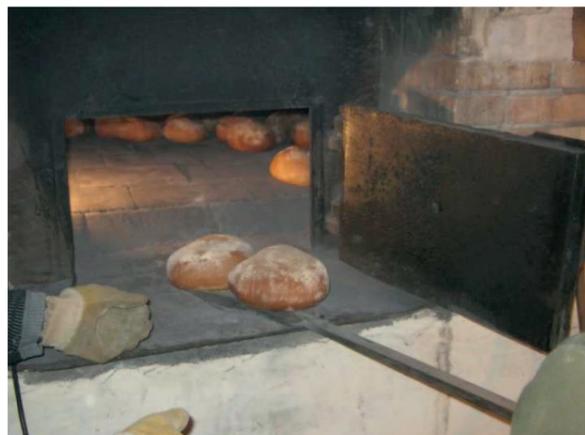


Amicale de Chaucre

Quelques nouvelles de l'Amicale de Chaucre et du Four Chaucrein. Après 2 ans de « pause », l'Amicale a repris le chemin des activités.

La bibliothèque chaucrine a étoffé son stock de livres. Elle est ouverte toute l'année une fois par semaine les jeudis. Un grand merci aux nombreux donateurs et aux personnes qui assurent la permanence.

Les bénévoles ont organisé les célèbres fêtes du four avec la confection des pâtés, des pains et des merveilles. Le public venu en masse a également pu échanger et acheter des produits proposés par la douzaine de producteurs locaux.



Le pique-nique initialement prévu dans les rues s'est finalement déroulé dans la salle compte tenu des conditions climatiques.

Pour la journée du patrimoine, nous avons ouvert le four aux nombreux visiteurs pour en expliquer l'histoire. Nos traditionnels lotos sont toujours très appréciés.

Pour cette fin d'année nous avons fait le choix de créer une fin de journée récréative en proposant « un Noël à Chaucre ». L'idée était de rassembler les anciens mais aussi les résidents secondaires autour d'un verre de vin chaud, d'une galette et de quelques chocolats mais aussi avec une balade en calèche dans le village et un spectacle de feu. Cette opération a rencontré un vif succès malgré la pluie.

Un grand merci aux nombreux bénévoles pour leur participation et à toutes les personnes qui depuis plus de 60 ans soutiennent l'association.

Club Vidéo de Saint-Georges

Le Club Vidéo de Saint-Georges accueille ses membres tous les lundis au local de Chéray, mis à disposition par la commune. Chacun peut numériser diapositives, vieux films, faire un montage sur un logiciel professionnel, et ce avec les conseils des anciens.

A disposition des adhérents :
ordinateurs Mac&PC,
banc de montage et de numérisation.

A la demande de collectivités ou d'associations locales, une équipe de vidéastes se déplace pour filmer les animations culturelles ou sportives. Une projection ou un montage sont ensuite effectués.

Exemples cette année : concert pour l'Ukraine théâtre Artborescence ; TriOléron ; Raid Oléron ; Cabaret Z'anti Stress ; Roger Bithonneau citoyen d'honneur , expo « que le spectacle commence »...

Christian Guilbaud (secrétaire) 06 08 55 32 06



Club ULM Oléronais

Le Club ULM Oléronais est ouvert toute l'année.

Des bénévoles passionnés et attentifs à vos projets, vous accueillent, hangar C, à l'aérodrome de Bois Fleury. L'école de pilotage prépare au brevet de pilote ULM multiaxes. Les vols « découverte » vous révèlent la beauté de l'île. Le Brevet Initiation Aéronautique ouvre droit aux aides à la formation pour les moins de 25 ans.

www.club-ulm-oleronais.fr
www.facebook.com/oleronulm
06.28.30.63.18 pour tout renseignement



Art Martial Académie Oléronaise



Cette rentrée 2022 a été quelque peu chaotique car nous attendions avec impatience l'ouverture du pôle sportif, rue des sports à Chéray et n'avons pu assurer des cours qu'à Saint-Pierre, les samedis. C'est donc avec un grand bonheur que nous avons pu monter sur le nouveau tatami de Saint-Georges-d'Oléron début octobre. Comme chaque année nous avons inscrit pas mal d'enfants et c'est la catégorie des enfants débutants qui est la plus nombreuse (15 enfants le lundi et en moyenne 17 le vendredi). Cette année nous accueillons les mercredis après-midi quelques tout petits pour un cours de baby karaté et des un peu plus grands pour un cours de karaté Initiation. Nous sommes aussi très heureux cette année d'accueillir plusieurs adultes qui viennent soit reprendre une activité pratiquée étant jeunes, soit débiter dans cette activité qu'est le karaté.

Samedi 19 novembre avait lieu la coupe/championnat départemental à Rochefort. Sept de nos jeunes se sont rendus à cette compétition. C'était une découverte pour les plus jeunes, mais ils ont pu être guidés et soutenus par les compétiteurs expérimentés. Ils nous ont rapporté plusieurs médailles et aucun d'eux n'a démerité. Chez les pupilles Juliette Margat et Tiago Dailhau ont eu une médaille de bronze en combat, Harry Cocollos une médaille d'argent en combat et Maëlle Ricou une médaille d'or en combat. Impressionnés ils ont su mettre de côté leurs craintes pour se dépasser. Chez les plus expérimentés, Talor Fenoud, qui a fait un super combat a malheureusement manqué de chance, Victor Fel remporte une médaille de bronze en kata et une en combat et Enzo Marcheras-Fanirisoa, intouchable pendant les deux minutes de son combat remporte la médaille d'or en combat.

Pour terminer, les horaires de nos cours n'ont pas changé, alors n'hésitez pas à venir pousser la porte du dojo afin d'essayer le karaté.

Caroline Fel, Présidente de l'A.M.A.O.

1.2.3 Éveil

« OUSK » Oléron Ukulélé Social Klub a ambiancé l'arbre de Noël

C'est le 3 décembre que les assistantes maternelles/ familles et parents adhérents de l'association se sont regroupés au Foyer de Domino pour fêter Noël.

Après le bal intergénérationnel animé par les 7 joueurs de Ukulélé, costumés pour l'occasion, le Père Noël a gâté plus de 90 enfants. Les familles se sont restaurées autour d'un généreux buffet offert par le magasin Leclerc de Saint-Pierre-d'Oléron.

L'association et tous les participants à la tombola remercient les généreux donateurs : créateurs, commerçants, entreprises et autres parcs d'attractions pour leur belle générosité. Les lots divers et variés ont fait 114 heureux.

L'association 1.2.3 ÉVEIL qui se déploie de Marennes à Oléron apprécie le soutien, pérenne, des municipalités qui lui permet d'exister, de regrouper à Dolus, Saint-Georges, bientôt, à nouveau, à Marennes et de poursuivre ses rencontres musicales intergénérationnelles avec les maisons de retraite. Toute personne concernée par la petite enfance est la bienvenue à l'association.

Renseignement au 06 84 28 03 21



APE Nos P'tits Georges Oléronais

L'association de parents d'élèves « Nos P'tits Georges Oléronais » a organisé de nombreuses manifestations afin de financer des projets pédagogiques, des cadeaux et des moments de fêtes pour les enfants des écoles primaire et maternelle de Saint-Georges-d'Oléron

Cette année, une tombola, un carnaval, une fête des Olympiades, un concours de pêche en collaboration avec l'Amicale des Pêcheurs, une fête d'Halloween au sein de l'école qui s'est poursuivie le lendemain par un bal costumé organisé par le Comité des Fêtes au Chai.

En décembre, nous avons organisé une vente de sapin à prix préférentiel et nous avons offert en cadeau de Noël, un livre à chaque enfant scolarisé. De nombreux projets sont en cours et afin de pouvoir continuer à œuvrer pour les petits Saint Georgeais, nous sommes toujours en demande de bénévoles alors Parents, Grands-Parents, n'hésitez pas à venir nous voir pour nous proposer votre aide même ponctuellement.

Nous terminons en remerciant les parents volontaires, nos partenaires, les commerçants, Super U pour leurs dons et leur participation à nos manifestations sans oublier la municipalité de Saint-Georges et plus particulièrement Fabienne Delhumeau-Jaud, adjointe à la mairie et Fabienne Mouilleau, responsable du service enfance et jeunesse, pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Bonne et heureuse année à tous....

Renseignement Ophélie au 06 19 76 49 72



Oléron Pêches Sportives

La saison 2022 c'est achève pour O.P.S. Petit retour sur cette saison. De très belles sorties avec de magnifiques poissons comme des dorades grises, bar, ombrines et congros. On a suivi des sorties pêche plus ludique avec beaucoup de maquereaux et céphalopodes. Il y a eu des sorties extérieures également, comme des sorties pêche sur Cordouan toujours très beau et des sorties au large pour le lieu, et bien sur le thon rouge sur chasse. Petit déplacement pour notre voyage pêche annuel, puisque notre destination fut l'île d'Yeu, région magnifique malgré le peu de poissons rencontrés. Mais toutes ces sorties et voyages ne seraient rien sans nos partenaires. Et pour cela nous tenons à remercier très sincèrement tous nos partenaires qui ont collaboré avec nous pour notre annuaire des marées 2022. Encore merci à eux.

Pour conclure nous vous souhaitons à vous et votre famille une bonne et heureuse année 2023.



Oléron Patchwork

Le club OLÉRON PATCHWORK vous invite à nous rejoindre dans la nouvelle salle à Chéray au complexe du Trait d'Union, 89 rue des sports, 17190 Saint-Georges-d'Oléron au premier étage du pôle sportif tous les lundis de 14h à 18h.

Christine IMBAUD 06 87 02 71 92
Colette BOURGAIN : 06 66 22 54 77
Christine VILLEMANT : 06 82 69 60 54



Archers Oléronais

La saison 22/23 est commencée depuis début septembre avec semble-t-il un avenir favorable. Le nombre d'archers licenciés à ce jour s'élève à 48. Nous comptons parmi ces archers 12 jeunes (-18 ans) dont 5 de la commune.

Nous avons accueilli cette année Anna jeune archère de 17 ans réfugiée Ukrainienne classée en équipe nationale en Ukraine.

En plus de s'entraîner régulièrement à Saint-Georges, Anna a intégré le « Regroupement Jeunes Comité Départemental 17 », cela doit lui permettre d'accéder à un niveau supérieur (régional voire national).

Les horaires des entraînements encadrés restent inchangés soit, les mercredis et samedis de 17 à 19 h. Le reste du temps le Pas de Tir est accessible aux archers confirmés tout en respectant le planning d'occupation de la salle par d'autres activités.

Les Archers Oléronais vous souhaitent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé, bonheur et prospérité.

JF Stetenfeld

Président des Archers Oléronais

www.archers-oleronais.fr

Notre page Facebook : Archers Oléronais



L'heure CIVIQUE
Saint-Georgeaise

Et si je donnais une heure par mois pour rendre service ?

Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur saintgeorgesdoleron.lheurecivique.fr

Logos: MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS TERRITORIALES, SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DE L'ENGAGEMENT, la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT, AIDER LA MONDIALE, LES BONS VOISINS

Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous inscrivez sur le site saintgeorgesdoleron.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à une visio de présentation du dispositif.
- 3 Nous vous proposons un court entretien téléphonique.
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des besoins des associations, soit de manière individuelle vis-à-vis de votre voisinage.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrions nous retrouver de manière conviviale pour nous connaître et partager nos expériences.

- Une boîte à idées « les 100 gestes solidaires »
- Une caisse à outils (le kit La Fête des Voisins, Le Noël des Voisins...)
- Une plate-forme pour télécharger les outils, recenser les bonnes volontés, valoriser les initiatives existantes, partager les bonnes pratiques...

Je compte sur vous. Merci de tout cœur !

Dominique RABELLE
Maire de Saint-Georges-d'Oléron

Une initiative de
SAINT-GEORGES D'OLÉRON

ÎLE D'OLÉRON COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LES BONS VOISINS
Les bons côtés d'être d'Oléon

05 46 31 37 75
charente-maritime@voissinsolidaires.fr

RASSEMBLEMENT SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Et si on remettait 2023 dans le bon sens ?

Notre pays marche à l'envers, nos dirigeants nationaux nous mènent au chaos, nos représentants locaux pensent à leur principauté, nos élus municipaux au look de leurs sanitaires !

Alors que plus de 9 millions de français sont en dessous du seuil de pauvreté, on débat pour savoir s'il est décent - ou pas - de vivre avec 1632€ par mois...L'agriculteur avec ses 500 à 900€ mensuels, est sorti de la mire, tout comme le retraité lambda, la mère de famille, l'entrepreneur, l'artisan : vous êtes dans la mauvaise case, celle des PAUVRES qui n'ont plus droit ni accès à l'écoute ni la commisération.

Non, aujourd'hui, la mode est à la « bien-pensance » : mieux vaut protéger nos super-mulots que loger sainement nos sdf, accueillir des navires de naufragés volontaires qui s'évaporent en quelques jours dans un pays qui ne reconnaît plus les siens, offrir une super promo pour les fêtes sur les pulls et bougies, passant sous le coude que, oui, même en France, on ré-ouvre les centrales à charbon !

Alors nous aurions pu espérer une flamme d'honneur patriotique, courageuse, optimiste : oui, nous nous opposerons farouchement à tout projet éolien car ils mènent à notre perte de souveraineté énergétique, oui, nous protégerons les français avant tous car cela est notre rôle, notre devoir, notre vocation. Oui, nous nous battons à l'Assemblée Nationale, au Conseil Régional pour que chaque investissement revienne en priorité au contribuable néo-aquitain, mais il faut bien avouer que parfois certaines situations prêtent à pleurer si on ne peut en rire...

Il en est ainsi dans notre belle commune de St Georges d'Oléron. Ici tout n'est que bonheur et volupté ! Ici s'il n'y a pas d'eau chaude dans les douches du complexe sportif, c'est par souci d'économie énergétique, il ne faudrait pas confondre « investissement et frais de fonctionnement ! » (dixit Mme le maire), alors pourquoi des douches ? Bah elles sont bien belles, quand même, et après une bonne séance de judo ou de karaté, les mêmes n'auront qu'à aller se doucher chez eux...s'ils ont de l'eau chaude...ou un chez eux.

Les pistes cyclables à l'abandon ? Mais non, braves gens, vraiment, vous ne comprenez pas que c'est pour votre propre protection ! Si la piste est bien entretenue, vous pourriez rouler trop vite et vous blesser...là, pour le coup, vous risquez aussi de vous blesser, mais comme il ne faudrait pas confondre « investissement et frais de fonctionnement » le sujet reste tabou...

Notre pays marche à l'envers, et je souhaite pour 2023 que chacun retrouve son bon sens afin de remettre chaque chose à l'endroit.

Pascal MARKOWSKY Conseiller Municipal / Conseiller Régional RN

SAINT-GEORGES EN COMMUN

Le conseil municipal de Saint Georges est devenu une simple chambre d'enregistrement des décisions municipales. C'est en laissant s'exprimer les arguments des uns et des autres que l'on permet aux citoyens de la commune de comprendre ce qui est en jeu. C'est en acceptant la contradiction et en explicitant les différents positionnements de tous les élus, voire des citoyens lors de réunions publiques que l'on peut construire des solutions d'avenir et d'intérêt général.

Peu de commissions à laquelle les élus d'oppositions pourraient s'exprimer pour faire évoluer les projets. Celles qui existent sont ficelées à l'avance pour éviter les propositions opposées à celle de Madame la Maire. Encore moins de réunions publiques pour ne pas se justifier devant le citoyen.

Le conseil municipal est avant tout une chambre d'enregistrement où s'exerce un pouvoir assumé de Madame la Maire, où les élus de la majorité restent aphones de peur de renier l'engagement initial conditionné à « l'indemnité du silence ». Le bénévolat électif n'a plus cours à Saint Georges sauf pour les élus d'opposition. C'est Madame « je fais tout ». Pour exemple, pas de commission des finances à laquelle les élus auraient pu s'exprimer. C'est pour cela que nous sommes restés muets lors de la présentation du budget de la commune

mais aussi parce que la promesse électorale de ne pas augmenter les impôts, si elle était élue, n'a pas été tenue. Combien de promesses n'ont pas été suivies d'effet !!! Pourtant, c'est une augmentation de 3% assumée (écrit-elle) qu'elle fait voter (vote contre de notre groupe) lors du conseil municipal d'avril consacré au budget, justifié par l'augmentation exponentielle du gaz et de l'électricité ; mais derrière aucun projet de mesure d'économie d'énergie n'est prévu dans le budget qui nous a été présenté. A notre interpellation, elle répond que cette augmentation n'aura que peu d'impact sur la feuille d'imposition, avançant même un montant de 30 € maximum. Depuis chacun a reçu l'impôt foncier et a pu constater que le cumul : 6.54% fait grimper l'addition à plus de 100 € parfois même de plus de 150 € selon la situation, dans un contexte où chacun subit, comme les collectivités, les hausses de l'énergie, les hausses des denrées alimentaires et toutes les hausses ressenties lorsqu'il faut ouvrir le portemonnaie.

Espèrent que l'année 2023 sera respectueuse des engagements pris . De notre coté, nous vous adressons nos vœux chaleureux pour cette nouvelle année.

Éric PROUST, Marie-Anne GORICHON-DIAS, Yannick MORANDEAU, Frédérique VITRAC, Cathy STEINBACH

LES SERVICES DE SANTÉ

AMBULANCES

Ambulances Oléronaises
Centre médical la Bâtisse - Chéray
05.46.75.36.17

ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico social à Saint-Pierre-d'Oléron
05.46.47.00.68

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE «ESTRAN»

Rue Cariñena - Saint-Pierre-d'Oléron
05.46.85.85.05

DIÉTÉTICIENNE

LOMBARDO Mayleen
06.61.16.06.92

INFIRMIERS

• BOUYER Pauline et DODIN Stéphanie
19 ter Place Aliénor d'Aquitaine, Saint-Georges
06.52.47.37.42

• SAINSON Thierry et CALAMY Mélanie
330 rue de la miscandière, Saint-Georges
06.63.14.34.37

• MAISONNEUVE Bruno et GAUFRETEAU Claire
60, Impasse des 2 moulins, Chéray
06.85.53.32.20

• DODIN Fabien et SIRACUSA Sylvie
553 rue nationale, Chéray
05.46.75.60.77

• FREISS Nathalie et CHARDAVOINE Caroline
60, Impasse des 2 moulins, Chéray
06.50.43.74.74

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

24 Rue Dubois-Aubry - Saint-Pierre-d'Oléron
05.46.47.06.43

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

• HUE Christian
330 rue de la Miscandière - Saint-Georges
06.14.88.08.52

• GAHÉNEAU Laurence et RUAN Baptiste
Centre médical la Bâtisse - Chéray
05.46.85.76.81

MÉDECINS

Docteur Sylvie GRÉMILLON et
Docteur Florence LIBNER
Centre médical la Bâtisse
Impasse des 2 Moulins - Chéray
05.46.76.47.71

Docteur Valérie DUTHIL et
Docteur Julien LAURENT
454 Avenue du Trait d'Union, Saint-Georges
05.86.22.01.25

OSTÉOPATHE

FONTENEAU Aurélie
Centre médical la Bâtisse
Impasse des 2 Moulins - Chéray
05.46.76.47.72 ou 06.79.44.76.67

PHARMACIE

Béatrice MAZIN
30 Impasse des 2 Moulins, Chéray
05.46.76.50.41
pharmacie.stgeorges@offisecure.com
pharmacie.stgeorges@totum.fr

POMPIERS

Centre de Secours
Rue Dubois Aubry - Saint-Pierre-d'Oléron
18 ou 05.46.47.00.18

ASSOCIATIONS
CARITATIVES

SECOURS POPULAIRE

05.46.76.70.88
Place du Marché à Chéray
Vente de vêtements, jouets, livres,
les mercredis de 14 h à 17 h et
samedi de 9 h à 12 h30.
En Juillet- Août : Lundi, mercredi et
vendredi de 9 h à 12 h 30

SECOURS CATHOLIQUE

05.46.47.53.17

LES RESTOS DU CŒUR

05.16.35.37.44

Oléron Contre l'Exclusion

avec Nous "OCÉAN"
05.46.75.14.93

PERMANENCES A LA MAISON
PHARE

Pour un Habitat Adapté et un
Réseau d'Entraide
Plateforme de services regroupant
des organismes pour le maintien
à domicile des personnes
dépendantes, 2 rue Cariñena à
Saint-Pierre.
Pour tout renseignement
s'adresser au CCAS de Saint-
Georges (05.17.81.09.12) ou à
la communauté de communes
(05.46.47.24.68)

GEM : Groupe d'Entraide
Mutuelle Marennes Oléron
«LA MAISON DE PIERRE»

05.46.36.47.31
Pôle d'informations, de rencontres,
d'échanges et d'activités pour lutter
contre l'isolement et la solitude,
rue Cariñena à Saint-Pierre

DIVERS

LA POSTE

Avenue du Trait d'Union - Chéray
36.31

CLIC OLÉRON

Conseils pour les + de 60 ans
05.46.47.33.27
clic-oleron@hopitaloleron.fr

Taxi GOURSAUD

05.46.75.36.88 ou
06.10.60.90.73

PORTS

• Boyardville - la Perrotine :
05.46.47.23.71
port-boyardville@charente-
maritime.fr

• Le Douhet :
05.46.76.71.13
port-ledouhet@charente-
maritime.fr

FOYER-LOGEMENT
Résidence du Parc
Saint-Georges
05.46.76.51.44

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Philippe VIGENT
Sur rendez-vous
06.74.46.80.05
conciliateur.vigent@orange.fr

MUTUELLE

Ma Santé Ma Commune
sur rendez-vous
05.64.10.00.48

Maison des Services Au
Public (MSAP)

55 bis route des Allées
17310 Saint-Pierre-d'Oléron

• Accueil du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à
18h30 et le samedi de 9h30 à
12h30

• Permanences à Saint-Georges-
d'Oléron
sur rendez-vous au 05 46 47 65 00

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

(GROUPE TECHNIQUE DE L'ILE
D'OLÉRON)
Maison Forestière de La Nouette
Sauzelle
05.46.47.18.02

GENDARMERIE

RD 734 - Saint-Pierre-d'Oléron
17 ou 05.46.47.06.97

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA
CHARENTE-MARITIME

85 boulevard de la République
17076 La Rochelle Cédex 9
05.46.31.70.00
info@cg17.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'ILE D'OLÉRON

59 route des Allées - CS 70085
Saint-Pierre-d'Oléron
05.46.47.24.68
accueil@cdc-oleron.fr

CENTRE DES FINANCES
PUBLIQUES

4 rue Charles de Gaulle
Saint-Pierre-d'Oléron
05.46.47.11.05

RESE Oléron

Service Public de l'eau
Route de la Gaconnière
Dolus-d'Oléron

• Accueil physique du lundi au
vendredi de 9h à 12h30 et de
13h30 à 17h

• Horaires d'accueil téléphonique :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h - 05 46 75 39 64

• Incident en dehors des horaires
d'ouverture : 05 46 93 19 19

SERVICE DES IMPÔTS

(Particuliers et Entreprises)
3 rue Etchébarne - Marennes
05.46.85.19.11

Pierre Loti 1850 - 1923



" Les heures, les jours, les mois, s'envolaient dans ce pays autrement qu'ailleurs; le temps s'écoulait sans laisser de traces, dans la monotonie d'un éternel été. "

Le Mariage de Loti (1882)

